



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

RAPPORT DE GESTION

Budget Primitif 2023

(Projet soumis à l'Assemblée Générale du 25 novembre 2022)



Business Report

2023

SOMMAIRE

MANDAT 2021 - 2026	1
Partie I : ANALYSE DES DONNEES CCI	3
1 - Résultats de la CCI en k€	3
2 - Soldes intermédiaires de gestion de la CCI	6
3 - Analyse des ressources et des dépenses.....	7
4 - Fonds de roulement en k€	8
5 - Investissements.....	9
Partie II : NORME 4.9 – CUBE	10
Mission A : Appui aux entreprises	11
A01 - Formalités / CFE	12
A02 - Création transmission reprise	13
A03 - Développement international	16
A04 – Innovation et numérique	17
A05 - Développement durable/environnement.....	19
A06 - Développement des réseaux et filières pour les entreprises.....	22
A07 - Développement commercial, financement.....	25
A08 - Information économique.....	27
AE0 - Pilotage et support opérationnel de la mission Appui aux entreprises.....	30
Mission B : Formation/Emploi	32
B01 - Apprentissage	35
B02 - Formation initiale hors apprentissage.....	40
B03 - Formation continue	42
B05 - Découverte – orientation professionnelle	45
Mission C : Appui aux territoires/Gestion d'équipements	48
C01 - Promotion et aménagement du territoire	49
C02 - Quai sablier.....	51
C10 - Autres infrastructures.....	52
Mission D : Représentation des entreprises auprès des pouvoirs publics	54
D01 - Mission consultative territoriale	55
Mission E : Fonctions supports et institutionnelles	57
Allocation des ressources fiscales en fonction des missions clients de la CCI	58
TCCI affectée après répartition des services supports	59

MANDAT 2021 - 2026

2023 : un budget ambitieux et structurant pour la CCI et pour le Maine et Loire qui accélère encore sur les enjeux liés aux mutations.



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

Pleinement acteur au sein du réseau des CCI de France et des Pays de la Loire, la CCI de Maine et Loire entend renforcer sa proximité avec les entrepreneurs du territoire tout au long de ce mandat 2021 - 2026 et accélérer l'évolution de ses outils.

Tout au long de l'année 2023, la CCI déclinera sa feuille de route en synergie parfaite avec les orientations du plan stratégique de CCI France et de la CCI de Région d'une part et avec les orientations de l'Etat qui seront traduites dans la convention d'objectifs et de moyens et celles de la Région.



11 octobre 2022 – CCINERGIES – délégation CCI 49 & 53

Pour remplir pleinement ses missions d'établissement public, la CCI bénéficie d'une ressource fiscale (taxe pour frais de CCI – TFC ou TCCI - issue d'une taxe additionnelle à la CFE et à la CVAE).

Le projet de Loi de finances pour 2023, en cours de discussions au parlement, prévoit un maintien de la ressource affectée pour les CCI à 525 M€ pour cet exercice. La CCI de Région a validé lors de son assemblée générale du 25 octobre 2022, une affectation de 2 935 K€ (net des charges mutualisées) pour la CCI de Maine et Loire sur cet exercice.

La CCI renforcera en 2023 son programme d'actions autour :

- Des **Transitions** (numériques, écologiques, énergétiques, sociétale),
- D'évènements totems : des Nuits de l'Orientation, de la Grancey Aventure d'Entreprendre (qui fêteront tous les deux leurs 10^{ème} anniversaire), d'International Week, la Connected Week, les Folles Journées pour Entreprendre...
- De nouvelles offres de formation en particulier autour de l'Industrie du Futur et des enjeux de France 2030 (AMI Banque des Territoires et BPI) avec le déploiement d'un Bachelor Usine du Futur et d'un titre professionnel pour la Logistique ou encore la poursuite du déploiement du site de l'Institut d'Informatique Appliquée de Saint Nazaire (by CCI de la Mayenne) à Saumur,

- De l'ancrage dans les territoires à travers des conventions avec les 9 EPCI du département qui permettent aussi un déploiement des actions des Maisons de la Création et de la Transmission sur tout le territoire, au plus près des porteurs de projet.
- Le renforcement du Campus de la Gastronomie avec la création d'un restaurant pédagogique à l'emplacement du siège actuel de la CCI,
- Le renforcement du positionnement de la CCI sur des thèmes comme le financement des entreprises, le mécénat, la transmission d'entreprise, l'international, la RSE...

Autant d'engagements que la CCI va renforcer, avec ses partenaires, au service des entreprises du territoire.

L'année 2023 sera déterminante pour la création de la « F@brique » au sein de Métamorphose qui fédérera les acteurs du développement économique du territoire (CCI, ALDEV, MCTE, Angers Technopole...) auprès du Conseil Régional des Pays de la Loire et Solutions & Co, La livraison est programmée pour la fin du premier semestre 2025. La réalisation de la vente du siège actuel de la CCI sera confirmée durant cet exercice auprès du promoteur retenu fin 2021.



Si les ressources fiscales sont globalement stables pour la deuxième année consécutive, les charges accusent quant à elles une augmentation sensible liée à l'inflation en particulier autour de l'énergie (augmentation de 1 million d'euro sur cet exercice !) et la masse salariale.



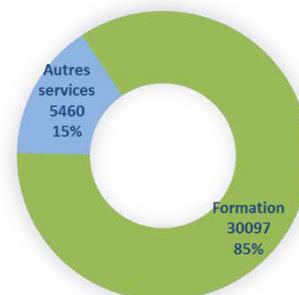
Partie I : ANALYSE DES DONNEES CCI

1 – Résultats de la CCI en K€

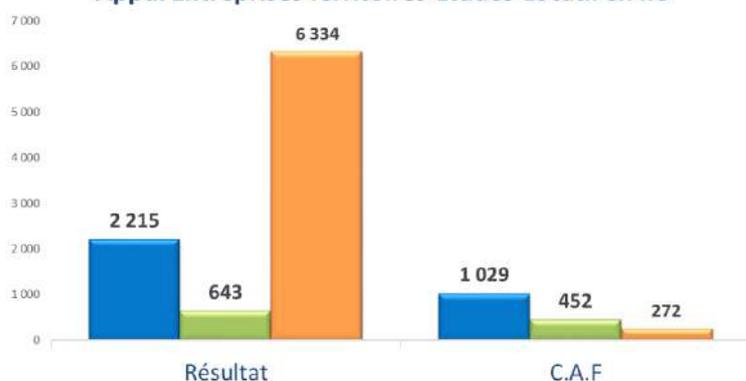
La CCI articule son activité Autour de deux domaines d'activités stratégiques

Les missions régaliennes et d'appui d'un côté et la formation professionnelle de l'autre. Ces deux missions sont très complémentaires et contribuent plus que jamais à la performance globale des entreprises dans une logique de parcours.

Budgets CCI 49
Charges d'exploitation en k€



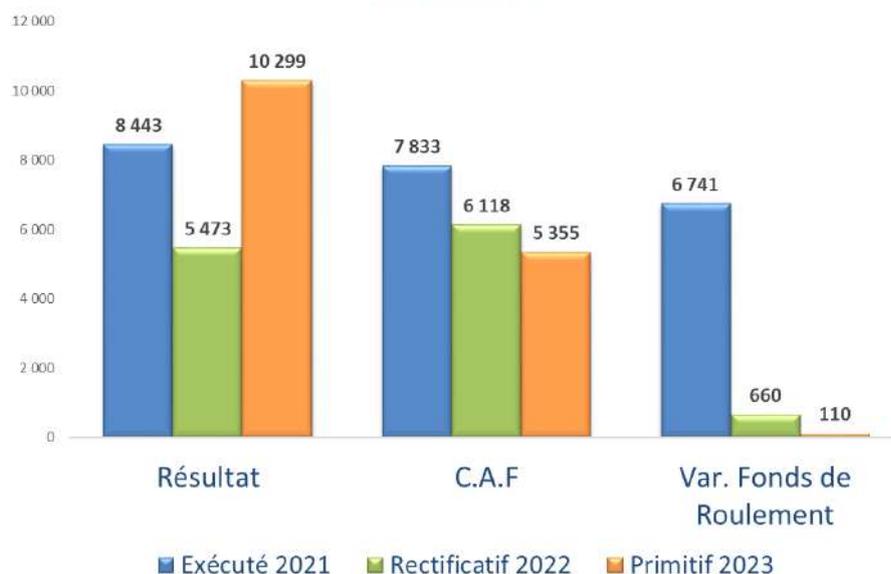
Appui Entreprises Territoires-Etudes-Localatif en k€



Formations en k€



CCI 49 en k€



Synthèse budgétaire par secteur d'activité :

FORMATION

- **CFA** : Rentrée 2022/2023 de près de 3 600 apprentis (auquel il faudra prévoir un taux de rupture nette de l'ordre de 4% sur la période), la facturation est estimée sur la base de coûts moyen France Compétence réduit de 5 % pour la rentrée 2023/2024. La croissance d'activité entraîne une augmentation des heures formateur et des charges d'exploitation.

Un bénéfice estimé à 3 961 K€, pour un résultat budgétaire de 74 K€.

Prévu au Plan Pluri annuel 2022-2026, la CCI autofinance un programme d'investissements soutenu sur l'ensemble des établissements de formation.

Primitif 2023 - CFA -

INDICATEURS FINANCIERS en k€	Exécuté 2021	Rectificatif 22	Primitif 23
RESSOURCES D'EXPLOITATION	26 555	27 931	29 110
FRAIS DE PERSONNEL	11 571	12 751	13 915
RESULTAT DE L'EXERCICE avant affectation TCCI	5 799	4 825	3 961

- **La Formation continue et initiale**

Nous projetons 2 550 K€ (+4%) de chiffres d'affaires sur notre activité de formation professionnelle continue. Nous estimons une hausse des contrats de professionnalisation de 8 %.

Primitif 2023 - FORMATION CONTINUE -

INDICATEURS FINANCIERS en k€	Exécuté 2021	Rectificatif 22	Primitif 23
RESSOURCES D'EXPLOITATION	4 176	3 996	4 222
FRAIS DE PERSONNEL	2 810	2 918	3 065
RESULTAT DE L'EXERCICE avant affectation TCCI	429	5	4

AUTRES SERVICES

- **Missions d'Appui aux entreprises, aux territoires, Etudes et Publications :**
Fin de la mission de service public des CFE au 31/12/2022, conformément à la Loi PACTE.
Déploiement des actions autour des transitions (numériques, écologiques, énergétiques, sociétale).

Primitif 2023 - Missions d'appui aux entreprises, aux territoires et

INDICATEURS FINANCIERS en k€	Exécuté 2021	Rectificatif 22	Primitif 23
RESSOURCES D'EXPLOITATION	1 992	2 069	2 105
CHARGES EXTERNES EXPLOITATION	1 665	1 877	1 863
RESULTAT DE L'EXERCICE avant affectation TCCI	-2 901	-3 244	-3 213

- **Locations :**
Départ du locataire situé au siège, en prévision de la cession du siège sur 2023. Travaux d'entretien et augmentation des coûts énergétiques partiellement répercutés à ce stade de la construction budgétaire.

Primitif 2023 - LOCATIONS -

INDICATEURS FINANCIERS en k€	Exécuté 2021	Rectificatif 22	Primitif 23
RESSOURCES D'EXPLOITATION	707	625	372
CHARGES EXTERNES EXPLOITATION	422	510	487
RESULTAT DE L'EXERCICE avant affectation TCCI	147	41	-190

- **Service Général :**
Les fonctions supports sont mutualisées et optimisées (DSI, DRH) en s'appuyant de plus en plus sur une dynamique régionale, avec la CCIR et entre CCIT. Cette organisation est d'une part, conforme au schéma régionale d'organisation des missions et de la feuille de route stratégique de la CCI des Pays de la Loire et d'autre part, assure un bon niveau de performance globale.
Depuis fin 2022, l'ensemble des fonctions supports sont mutualisées entre les CCI 49 et 53.

En 2023, la vente d'hôtel consulaire d'Angers dégagera un résultat exceptionnel de 6 502 K€

Primitif 2023 - SERVICE GENERAL -

INDICATEURS FINANCIERS en k€	Exécuté 2021	Rectificatif 22	Primitif 23
RESSOURCES D'EXPLOITATION	3 921	4 399	4 634
CHARGES EXTERNES EXPLOITATION	1 206	1 363	1 582
RESULTAT DE L'EXERCICE avant affectation TCCI	1 932	1 064	6 814

2 – Soldes intermédiaires de gestion de la CCI

	Exécuté	Rectificatif	Primitif	Ecart P23 / R22		Ecart P23 / E21	
	2021	2022	2023	Valeur	%	Valeur	%
Ressources d'exploitation	36 290	37 274	38 581	1 307	4%	2 292	6%
TCCI	3 024	2 769	2 910	141	5%	-114	-4%
Ressources propres	33 265	34 505	35 671	1 166	3%	2 406	7%
Ventes de marchandises et autres pro	6 481	6 215	6 321	107	2%	-160	-2%
Facturation OPCO / Subvention	26 784	28 291	29 350	1 059	4%	2 566	10%
Charges externes d'exploitation	8 280	9 301	9 897	597	6%	1 617	20%
Achats de marchandises	16	15	16	1	4%	0	-2%
Autres achats et charges externes	7 975	8 987	9 629	641	7%	1 654	21%
<i>dont Honoraires partenariat</i>	2 253	1 746	1 663	-83	-5%	-590	-26%
Autres charges	289	298	253	-45	-15%	-36	-12%
Valeur ajoutée	28 010	27 974	28 684	710	3%	674	2%
Impôts	350	332	253	-79	-24%	-97	-28%
Frais de personnel	19 574	21 226	22 808	1 582	7%	3 233	17%
Excédent brut d'exploitation	8 085	6 415	5 623	-793	-12%	-2 463	-30%
Reprise provisions et Amortissements	2 359	1 123	1 062	-60	-5%	-1 296	-55%
<i>dont réintégration de subvention éq</i>	1 173	968	953	-15	-2%	-220	-19%
Dotations aux amortissements	2 292	2 266	2 582	316	14%	290	13%
Dotations aux provisions	482	107	17	-90	-84%	-465	-96%
Résultat d'exploitation	7 671	5 165	4 086	-1 078	-21%	-3 584	-47%
Résultat financier	-305	-285	-266	19	-7%	40	-13%
Résultat courant avant impôt	7 365	4 880	3 821	-1 059	-22%	-3 545	-48%
Résultat exceptionnel	1 126	605	6 480	5 875	971%	5 354	475%
Impôt sur les bénéfices	49	12	2	-10	-82%	-47	-96%
Résultat	8 443	5 473	10 299	4 825	88%	1 856	22%

3 – Analyse des ressources et des dépenses

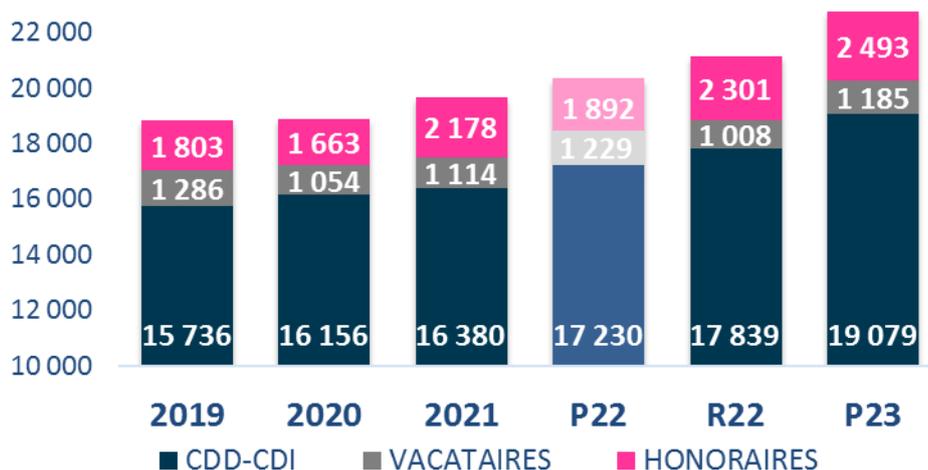
➤ Au titre des ressources :

- **Recettes Fiscales** : + 141 K€/Rectifié 22
Le budget Primitif a été établi avec une ressource fiscale nette de **2 910 K€**, impactant des nouvelles clés de répartition entre CCI.
- **Chiffre d'affaires (1)** : + 107 K€/Rectifié 22
Augmentation prévisionnelle de la formation professionnelle continue.
- **Subventions** : -136 K€/Rectifié
Notre prévisionnel prévoit une réduction des soutiens de la Région à destination des actions du CFA.
- **Ressource Publique - Facturation OPCO (1)** : +1 195 K€/Rectifié
Augmentation des effectifs d'apprentis. Facturation des contrats d'apprentis aux OPCO, estimés sur la base des coûts moyens France Compétence réduit de 5% pour les contrats de la rentrée 2023/2024 (impacté d'un taux de rupture de 4%). Maintien des financements de soutien à destination des jeunes.

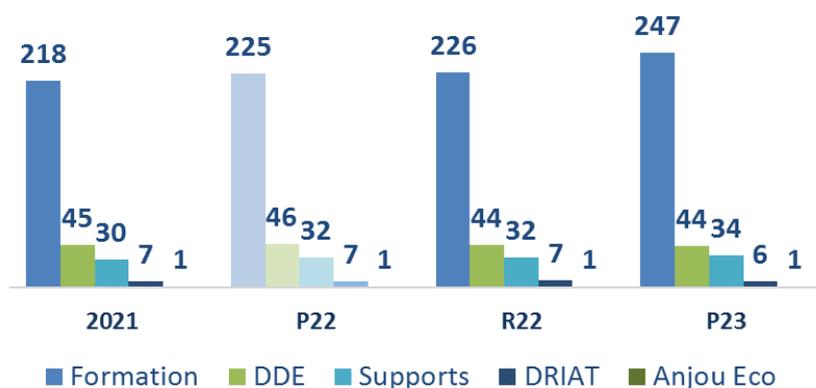
➤ Au titre des dépenses :

- **Frais de personnel et honoraires** : + 1 582 K€/Rectifié 22
Une masse salariale en raison du développement de l'activité de formation, des NAO nationales (+3,5% d'augmentation au 1er juillet 2022, SMIC), et de la mise en place des nouvelles instances de représentation sociale (CSE) et des budgets associés (0,2% MS de frais de fonctionnement du CSE et 0,75% pour les œuvres sociales).

Charges de personnel en k€



ETP par direction



- **Charges de fonctionnement** : +597 K€/Rectifié 22

Inflation sur les charges courantes dont impact sur énergie de +400 K€/Rectifié (+ 1000 K€/Exécuté 21)

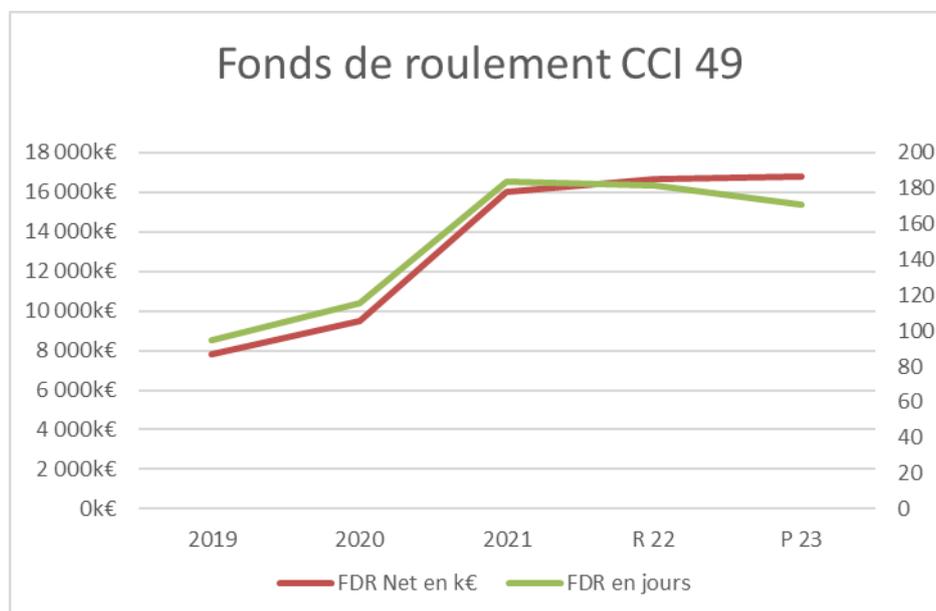
- **Investissements** : Plusieurs projets d'investissements ont été engagés depuis 2021 pour une finalisation sur les années suivantes, notamment l'aménagement des extérieurs du CPC, les travaux sur nos bâtiments pour nous préparer au décret tertiaire. A ce stade de notre construction budgétaire, les investissements à destination des centres de formation sont autofinancés par la CCI.

Au vu de ces extrapolations, le **résultat courant avant impôt** serait de **3 821 K€**, pour un **résultat comptable de 10 299 K€**, et la **capacité d'autofinancement** est estimée à **5 355 K€**.

Compte tenu des investissements budgétés sur 2023, le **résultat budgétaire** est prévu à **110 K€**, il correspond à la variation du fonds de roulement brut.

4 – Fonds de roulement en K€

FONDS DE ROULEMENT en k€	PRIMITIF 2023	
	Emplois	Ress.
FONDS DE ROULEMENT BRUT N-1		16 995
Résultat de l'exercice		10 299
Dotations aux amort / prov - Réintégrations et reprises		-4 944
<i>Sous-Total C.A.F.</i>		5 355
Cessions ou réduction d'éléments d'actif		6 900
Subventions		356
Emprunts et cautions		17
Total Ressources		12 628
Immobilisations incorporelles et corporelles	4 081	
Immobilisations financières	8 000	
<i>Sous-Total Immobilisations</i>	12 081	
Remboursements d'Emprunts	438	
Total Emplois	12 519	
VARIATION DE FONDS DE ROULEMENT BRUT TOTAL*		110
FONDS DE ROULEMENT BRUT		17 105
Provisions pour dépréciation des comptes de tiers		334
FONDS DE ROULEMENT NET		16 771
soit en nombre de jours		171



5 – Investissements

INVESTISSEMENTS NON FINANCIERS

Primitif 2023 : 4 080 k€



PC / LOGICIEL / AUDIOVISUEL
557 k€



MATERIEL PEDAGOGIQUE
140 k€



AGENCEMENTS ET TRAVAUX
3 364 k€



MOBILIER
20 k€



Dont :

- Aménagement salle démo HRT Angers :	100 k€
- Aménagement CPC:	1 899 k€
- Aménagement Eurespace :	615 k€
- Equipements dossier AMI :	500 k€
- Extension EFS :	200 k€

Les subventions d'investissement = 356 k€

Partie II : NORME 4.9 - CUBE

Dans le cadre de la réforme des CCI (loi de juillet 2010) il a été prévu l'élaboration d'un cadre de référence commun au réseau en matière d'organisation budgétaire, comptable et financière des CCI :

- Pour associer les objectifs d'efficacité et d'économie du réseau avec ceux de la tutelle
- Et concilier une nécessaire homogénéisation des pratiques avec la diversité des situations

La norme 4.9 de la comptabilité analytique du réseau a été adoptée par les AG de CCI France des 21/06/2011 et 22/11/2011 et approuvée par la tutelle et le Ministère du budget.

Les budgets et les comptes des établissements du réseau sont divisés en missions (A, B, C, D, E), subdivisées elles-mêmes en programmes (A01 à AE0, B01 à B05, C01 à C10, D01 et E01 à EZ0), constituant la nomenclature analytique commune obligatoire du réseau des CCI.

Les actions de chaque programme sont déclinées librement au niveau de chaque établissement du réseau.

L'objectif de ces divisions et subdivisions est de fournir aux élus, aux pouvoirs publics et aux tiers intéressés des informations homogènes sur l'exercice des missions des établissements du réseau et sur l'utilisation des ressources qui y sont affectées.

Conformément à l'article R 712-19 du code de commerce, cette nomenclature et ces indicateurs de référence constituent des normes d'intervention du réseau, adoptés par l'Assemblée Générale de CCI France et approuvés par la tutelle ainsi que par le Ministère du budget.

Les indicateurs par mission et par programme sont collectés et agrégés sur un outil commun : **le Cube**.

Le principe est d'affecter directement aux programmes le maximum de charges et produits possibles.

Les programmes des pilotages et support opérationnel de chaque mission (AE0, BE0, CE0, DE0) ainsi que les fonctions supports et institutionnelles (mission E, à l'exception de deux programmes E03 et EZ0) sont isolés dans un premier temps, puis répartis dans un second temps, selon des clés de répartition.

Le 28 janvier 2020, l'assemblée générale de CCI France a décidé de modifier l'intitulé et la définition des programmes de la norme 4.9 et de modifier la liste et la définition des indicateurs d'activité et de performance pour tenir compte du contrat d'objectif et de performance (COP) et des conventions d'objectifs et de moyens (COM) que les CCI ont signé avec le gouvernement courant 2019.

Par conséquent, la CCI de Maine et Loire a retravaillé la présentation de son budget rectifié et de ses comptes exécutés afin d'être en conformité avec cette nouvelle présentation.

Les principales évolutions de la norme 4.9 concernent la création de deux nouveaux programmes :

- A06 pour le développement des réseaux et filières pour les entreprises
- A07 pour le développement commercial, et le financement

Dans la précédente version de la norme 4.9, les programmes A06 et A07 étaient consacrés aux actions collectives et individuelles à destination des entreprises et non rattachables à d'autres programmes. Désormais, les actions collectives et individuelles ont été redistribuées par thématique dans les autres programmes.

Mission A

Tout au long du cycle de vie de l'entreprise, la CCI intervient pour aider le créateur d'entreprise à monter son projet et à se lancer, simplifier les formalités, aider le chef d'entreprise à développer son affaire, favoriser l'innovation et la compétitivité des entreprises, prévenir les défaillances d'entreprises et aider le chef d'entreprise lorsqu'il rencontre des difficultés, faciliter la mise en réseaux, accompagner la transmission (ou la reprise) d'une entreprise, etc.

Les programmes d'actions associés :

- A01 - Formalités
- A02 - Création transmission reprise
- A03 - Développement international
- A04 - Innovation et numérique
- A05 - Développement durable / environnement
- A06 - Développement des réseaux et filières pour les entreprises
- A07 - Développement commercial, financement
- A08 - Information économique
- AE0 - Pilotage et support opérationnel de la mission Appui aux entreprises

% Besoin TCCI		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2022	Primitif 2023	Rectificatif 2022	Primitif 2023
91%	91%	60%	59%

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Fonctionnement :

PROGRAMMES	NB D' ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A01	8	4,8	388	374	15
A02	18	11,8	487	829	-342
A03	2	0,8	98	128	-30
A04	15	8,1	188	594	-405
A05	10	5,6	337	445	-107
A06	20	4,4	186	542	-356
A07	7	3,3	91	247	-156
A08	12	4,9	177	519	-342
A0E	6	3,2		367	-367
Sous-total Mission A	98	46,9	1 953	4 044	-2 092
Rappel Rectificatif 2022	100	48,2	1 942	4 054	-2 112

Appui aux entreprises

A01 - Formalités

Animateur du programme : Christophe HOUEIX

DESCRIPTIF

Les formalités sont au cœur de la mission de service public de la CCI, établissement public administratif de l'Etat. Ainsi, les chefs d'entreprise accèdent aux services suivants au sein des 3 agences territoriales :

- La délivrance des cartes des professionnels de l'immobilier
- La délivrance des cartes des commerçants non sédentaires
- Les visas à l'international
- Les conventions mini-stage
- La délivrance des cartes de courtiers en vins et spiritueux
- Le point accueil AGEFICE



% Besoin TCCI		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2022	Primitif 2023	Rectificatif 2022	Primitif 2023
3%	3%	17%	17%

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2023

- Fin de la mission de service public des CFE au 31/12/2022, conformément à la Loi PACTE.
 - Offre d'assistance à l'utilisateur du guichet unique : contenu, organisation pratique du service au niveau national
 - Déploiement d'une offre d'accompagnement nationale tarifée, dont l'activité de mandataire en formalités
 - Adaptation de l'équipe CFE à la nouvelle offre
- ChamberSign : Poursuite du déploiement de la nouvelle plateforme VISEO 3
- Conventions mini-stage : mise en œuvre de la digitalisation des conventions de stage.

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE POLE
A01	AMBULANTS	Nadège LARDIER Bruno PELERIN Antoine MERLET
	CARTES AGENTS IMMOBILIERS	
	CFE	
	CHAMBERSIGN	
	FORMALITES EXPORT	
	CONVENTIONS MNI-STAGES	
	AGEFICE	Christophe HOUEIX
	COURTIERS EN VINS ET SPIRITUEUX	

BUDGET ASSOCIE – FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A01	8	4,8	388	374	15
Rappel Rectificatif 2022	11	5,7	383	357	26

Appui aux entreprises

A02 – Création, transmission, reprise

Elus référents :

Philippe COUGE - Entrepreneuriat
Mathilde BLANCHARD - Transmission

Animateurs de programme :

Christophe HOUEIX
Nadège LARDIER
Pascal RANCHOUX
Thierry VERGNAULT (GAE)

DESCRIPTIF

Accompagner et qualifier les porteurs de projet à chaque étape de la création et de la reprise d'entreprise en collaboration avec les partenaires compétents, et assurer un suivi post-crédation à trois ans, c'est l'objet de ce programme d'actions.

Côté transmission, l'axe prioritaire est la sensibilisation des cédants à l'anticipation de la transmission de leur entreprise, la détection des entreprises transmissibles, avec l'appui des acteurs locaux impliqués pour pérenniser le tissu économique.

Positionner sur le plan stratégique et politique la CCI comme ensemble d'expertises et de compétences en intégrant sous la marque MCTE, les autres chambres consulaires, dans le périmètre.

Assurer un lobbying et une influence auprès des territoires et des collectivités sur la promotion de l'entrepreneuriat.

Être un coordinateur des politiques publiques en matière d'entrepreneuriat.

% Besoin TCCI		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2022	Primitif 2023	Rectificatif 2022	Primitif 2023
18%	20%	56%	54%

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2023

Actions spécifiques sur la « transmission-reprise » issues des groupes projets élus :

- Information & sensibilisation dans le magazine ANJOU ECO, page dédiée à chaque numéro sur la transmission d'une entreprise (témoignage cédant et repreneur) avec un encart « agenda » pour mettre en avant les actions sur cette thématique
- Événementiel annuel traitant de la thématique
- Outil à destination des cédants d'entreprises et des repreneurs : plateforme nationale TransEntreprise permettant de mettre en ligne des annonces de transmission et un fichier des repreneurs pour faciliter la mise en relation

Poursuite des opérations territoriales « Entreprendre En » : Une quinzaine réalisée depuis la création en 2018. 3 opérations pourraient être organisées en 2023.



Parcours ENTREPRENEURS : Appel d'offres en cours Région 2022-2024 avec réponse coordonnée BGE/CCI/CMA/CRA. Poursuite des actions individuelles ante et des actions collectives avec des formations : 2 sessions de formation généraliste (175 heures) par an (Angers et Saumur) et 2 formations spécialisées (Hôtellerie/Restauration à Angers par an de 259 h).

Anjou Amorçage : 2 à 3 dossiers d'investissement en prévision pour 2023 et une sortie du portefeuille d'actifs avec valorisation financière.

Identifier les points clés pour un projet réussi : 5 J pour entreprendre : programmation de 13 sessions à l'échelle départementale, refonte en cours pour proposer également cette formation en distanciel (1ère session proposée à l'échelle régionale, en novembre 2022 et reconduite sur 2023).

BPED : Bâtir un Projet Entrepreneurial Durable comprenant de l'accompagnement individuel et collectif et répondant aux critères de prise en charge du CPF.

Environ 95 porteurs de projet vont bénéficier de ce dispositif d'accompagnement individuel de 7 heures en 2023.

« **La Grande Aventure d'Entreprendre** » : Prochaine édition le 8 juin 2023 avec ses composantes habituelles : Pitch for Money, The Battle, le concours les Espoirs et des ateliers – conférences. Anniversaire des 10 ans de cet évènement.

Entreprendre dans les Territoires : Porté avec 3 autres réseaux consulaires (Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire, Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire)

Ce programme d'action sur l'économie de proximité cible toutes les EPCI du Maine-et-Loire, à l'exception d'Angers Loire Métropole et de la Communauté d'Agglomération du Choletais.

Ce dispositif est valide jusqu'en juin 2023.

La CCI49 pourrait intervenir sur une dizaine de projets sur 2022-2023 : en pilotage ou en co-pilotage.



MCTE

Actions à engager :

- **Sur le plan des partenariats** :
 - Elargissement des partenariats aux EPCI du département notamment Vallées du Haut Anjou et Loire Layon Aubance
 - Poursuite d'intégration de nouveaux partenaires à la MCTE afin d'adapter l'offre de services aux évolutions des besoins des porteurs de projet, comme CitésLab, coopérative OZ
 - Mettre en place un forfait services pour tous les partenaires afin de mieux rentabiliser la partie accueil/orientation de la MCTE.

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE POLE
A02	LA GRANDE AVENTURE	Christophe HOUeix Nadège LARDIER Thierry VERGNAULT
	ANJOU AMORCAGE	Christophe HOUeix
	DPER Développer un Projet Entrepreneurial Réussi	Nadège LARDIER Bruno PELERIN Antoine MERLET
	5 JOURS POUR ENTREPRENDRE	
	ACCUEIL ORIENTATION MCTE	
	BPI FRANCE	
	TRANSMISSION - TRANSENTREPRISE	
	ENTREPRENDRE EN FRANCE	
	ENTREPRENDRE EN ZRR	
	OPERATION TERRITORIALE ENTREPRENDRE EN	
	CREATION ANTE & POST (hors FSE/Parcours)	
	PARCOURS ENTREPRENEUR	
	BATIR UN PROJET ENTREPRENEURIAL DUR	Nadège LARDIER Bruno PELERIN Antoine MERLET Sylvain DOURNEAU
	STARTER	
	MCTE ANGERS	
	MCTE CHOLET	Pascal RANCHOUX
	MCTE SAUMUR	
	MCTE 49	

BUDGET ASSOCIE – FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A02	18	11,8	487	829	-342
Rappel Rectificatif 2022	18	11,1	438	757	-319

Appui aux entreprises

A03 – Développement international

Elu référent : Emmanuel PICOT

Animateur de programme : Cyril ROCH

DESCRIPTIF

L'international est une thématique confortée dans les missions des CCI. Dans le cadre du COP, l'objectif est d'accompagner les entreprises dans leur développement international, en vue d'augmenter le nombre des exportateurs et le volume des exportations.



Les CCI interviennent ainsi sur les deux thématiques suivantes :

- Sensibiliser, informer, rencontrer et animer les entreprises sur les opportunités de l'international, pour faire naître des graines d'exportateurs. Le programme d'actions collectives de la CCI de Maine-et-Loire s'inscrit dans ce cadre
- Qualifier, préparer et projeter les prospects pour en faire des exportateurs dans le cadre de l'offre Team France Export

L'action internationale est coordonnée au niveau régional par la CCIR. Le coût des actions régionales « Team France Export », géré par la direction internationale de la CCIR a été retenu à la source, la masse salariale des conseillers à l'international est comptabilisée à la CCIR (1,8 ETP dédiés pour le Maine-et-Loire).

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2023

Définition des projets, issus des nouveaux groupes projets élus « Internationalisation des entreprises ».

Poursuite de l'événement International Week avec l'organisation de la 6^{ème} édition : des ateliers et des rendez-vous individuels sur les thématiques du commerce international et la connaissance des pays. Nouveaux partenaires et sponsors.

Réflexion sur la mise en place d'un outil de mise en relation des exportateurs du Maine-et-Loire entre eux pour échange de bonnes pratiques.

% Besoin TCCI		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2022	Primitif 2023	Rectificatif 2022	Primitif 2023
1%	2%	32%	35%

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE POLE
A03	CONSEIL CCI ANIMATION INTERNATIONAL	Cyril ROCH
	INTERNATIONAL WEEK	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A03	2	0,8	98	128	-30
Rappel Rectificatif 2022	2	0,8	98	119	-21

Appui aux entreprises

A04 – Innovation et numérique

Elus référents : François LELIEVRE
Transition Numérique
Industrie du futur

Animateurs de programme :
Thierry VERGNAULT
Cyril ROCH

DESCRIPTIF

Ce programme vise à apporter un appui aux entreprises sur les thématiques compétitivité (= innovation) et numérique, sur quatre niveaux de services : découverte, orientation, expertise et accompagnement.

Pour ce faire, ce programme comprend deux volets :

- Sensibiliser, informer et animer les entreprises sur les opportunités des mutations technologiques, numériques et organisationnelles
- Qualifier, préparer et projeter les entreprises sur les opportunités des mutations technologiques, numériques et organisationnelles

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2023

Transition numérique :

Organisation de la 7^e édition de la Connected Week en novembre 2023. La CCI pilotera une journée dédiée à la transition numérique centrée sur l'exploitation de la DATA.

Opérations pilotées par CCI France, cadrées avec l'Etat et financées sur TFC (Protocole/France Relance)

- Relance Tourisme Numérique : objectifs de 44 entreprises accompagnées.

Club e-commerce

- Suite aux travaux de la Commission Optimisation des usages du numérique, étude de faisabilité puis déploiement d'un club départemental à destination des e-commerçants.

Industrie du futur :

- Planification d'ateliers « Industrie du futur » sur la robotique, l'impression 3D, l'Internet des objets, la maintenance préventive, la réalité virtuelle et augmentée...
- Déploiement opérationnel du programme DIVA dédié à l'intelligence artificielle. 80 diagnostics DIGIPILOTE seront réalisés pour évaluer la maturité numérique des entreprises. Les plus matures seront accompagnées pour la mise en place d'une solution d'Intelligence Artificielle. 2 ateliers de sensibilisation seront planifiés.

Réinventons le Commerce :

Poursuite du programme d'actions « Réinventons le Commerce » (ex- Commerce du Futur) à l'échelle régionale (cofinancement Région) autour de 4 axes de services : pérennité, compétitivité, accélérateur, observatoire-prospective.

% Besoin TCCI		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2022	Primitif 2023	Rectificatif 2022	Primitif 2023
20%	20%	76%	75%

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Dinamic + :

2 sessions (mars-septembre) seront réalisées pour un objectif d'une trentaine d'entreprises du 49 dans la formule complète DINAMIC+ en partenariat avec BPI. Ce programme est soutenu par la Région Pays de la Loire et les fonds européens FEDER.

4 parcours sont proposés en format complet (9 à 12 mois) :

- performance
- industrie du futur
- développement commercial
- marketing de l'offre



La version courte accélérée REBOND destinée à des PME en phase de redéploiement est poursuivie en 2023.

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE POLE
A04	DINAMIC +	Christophe HOUËX
	COMMERCE DU FUTUR	Bruno PELERIN Thierry VERGNAULT
	CONFERENCE/RV DU TOURISME/ACTIONS COLLECTIVES/DATA	Sylvain DOURNEAU
	DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT TOURISME	
	CONSEIL TOURISME	
	RELANCE TOURISME NUMERIQUE	Sylvain DOURNEAU Thierry VERGNAULT
	SVP COMMERCE/ASSOCIATIONS	Nadège LARDIER Bruno PELERIN Antoine MERLET
	CONNECTED WEEK	Cyrille LAHEURTE
	CLUB ECOMMERCE	Thierry VERGNAULT
	ECO SYSTEME NUMERIQUE	
	INDUSTRIE DU FUTUR	
	PREDIAG PI	
	EDIH	
	PACK ERP	
TRANSITION NUMERIQUE		

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A04	15	8,1	188	594	-405
Rappel Rectificatif 2022	17	8,1	187	621	-434

Appui aux entreprises

A05 – Développement durable/Environnement

Elus référents :
Philippe COUGE
Yannis BORJON-PIRON (ADECC)

Animateur de programme :
Philippe LOHEZIC

DESCRIPTIF



Le développement durable constitue pour les entreprises un vecteur de performance globale, un gage de confiance vis-à-vis de ses parties prenantes, une opportunité de mobiliser les collaborateurs et une source potentielle de réduction des coûts.

Dans ce contexte, la CCI de Maine-et-Loire a pour mission de sensibiliser les entreprises aux mutations en cours, de les aider à anticiper et de les accompagner dans les changements environnementaux, organisationnels, sociaux et économiques. Pour cela, elle facilite le partage d'informations, de bonnes pratiques et d'expériences sur ces thèmes.

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2023

% Besoin TCCI		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2022	Primitif 2023	Rectificatif 2022	Primitif 2023
11%	8%	46%	39%

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Mise en place des actions retenues par les groupes projets élus :

Performance Energétique :

- Poursuite des animations du réseau ORACE avec 200 adhérents
- Accompagnement et référencement d'un réseau de 30 experts
- 600 entreprises informées (rencontres, followers, invitées)
- Accompagnement de 100 entreprises dans des programmes d'efficacité énergétique : Point Energie, Pack'énergie, Activ'Energie
- Développement et poursuite des actions avec les territoires (CARENE)



Economie Circulaire :

ADECC :

- Poursuite du développement des adhérents : viser les 250 adhérents à fin 2023
- Déploiement
- Poursuite de l'animation réseau et du déploiement des solutions opérationnelles
- Mise en œuvre de solutions renforçant la localisation des activités



AXE 1 : Informer les entreprises sur l'économie circulaire

- Organisation d'un programme de rencontres, webinaires et ateliers sur l'économie circulaire
- Poursuite des actions **d'économie circulaire** sur le Département avec une nouvelle convention ADEME sur la période 2022-2025

AXE 2 : Développer les actions d'écologie industrielle et territoriale inter-entreprises

Avec les territoires (EIT) :

- Angers Loire Métropole : définition de nouvelles actions
- Loire Layon Aubance : poursuite et mesure des actions sur les territoires engagés (Brissac, Chalonnes-St Georges, Thouarcé)
- Mauges communauté : relance d'accompagnement pour démultiplier les actions

AXE 3 : Poursuite des actions sur les déchets et la réduction du gaspillage alimentaire dans la restauration commerciale

- Déchets : 10 accompagnements Eval'déchets en entreprise
- Gaspillage alimentaire : 1 ZD challenge en dehors du CFA Saumur



AXE 4 : Rechercher des solutions pour développer de nouvelles filières de valorisation des déchets

- Mise en place de nouvelles filières opérationnelles sur le recyclage des déchets

AXE 5 : Développer les pratiques d'éco-conception en entreprise

- Poursuite des matinées techniques sur l'éco-conception et d'Eval'Ecoconception (50 entreprises)
- Lancement de 1 groupe Ecoprodduire : 8 entreprises à engager en 2023 au niveau régional
- Poursuite et renforcement du partenariat avec Angers Technopole (EFC, Accélérateur...)

RSE – QSE – EAU :

- **Poursuite des actions de la Charte paysagiste engagés** sur les bassins versants du Ribou-Verdon, de Layon-Aubance-Louets et Evre-Thau-St Denis, Sèvre Nantaise
- Mise en place d'une action spécifique sur les économies de ressource en eau sur le bassin versant Layon Aubance Louets
- Poursuite des accompagnements sur les labels environnementaux : Imprim'vert, ENVOL
- Appui aux réseaux engagés sur la RSE : partie prenante de l'émergence de Dirigeants Responsables de l'Ouest sur le Maine-et-Loire



Convention nationale CCI France / ADEME :

Nouvelle convention nationale de partenariat 2023-2024 avec l'ADEME, portant sur 7 axes : Energie, EIT, Ecoconception, Mobilité, Adaptation au changement climatique, Tourisme Durable, International. Une douzaine d'autres CCIT / CCIR seront impliquées dans l'animation de cette convention en soutien de CCI France.

CCI49 impliquée (0,2 ETP par an) dans la mise en œuvre de cette convention sur trois axes : Ecoconception, Energie, EIT.

Opération France Relance

- France Relance Commerce Ecologie : diagnostic et plan d'action pour accélérer la transition écologique des commerçants et des indépendants.



LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE POLE
A05	A DECC	Philippe LOHEZIC
	A DEME / CCI FRANCE	
	ECONOMIE CIRCULAIRE ALM	
	ECONOMIE CIRCULAIRE DEPARTEMENT A DECC	
	ECONOMIE CIRCULAIRE LOIRE LA YON A UBANCE	
	ORACE	
	PLAN NATIONAL COMMERCE TRANSITION ECOLOGIQUE	
	PRESTATIONS QSE	
	RENCONTRE QSE	
	TRIA CCIR	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D' ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A05	10	5,6	337	445	-107
Rappel Rectificatif 2022	10	7,2	396	587	-192

Appui aux entreprises

A06 – Développement des réseaux et filières pour les entreprises

Elus référents :

Philippe VIOUX - Proximité territoire
Dominique GAZEAU - Commerce
Anne-Céline HUMEAU - Industrie
Juline REIX - Tourisme
Philippe BESNIER - Financements
Patrice POLLONO - Aménagement/projets structurants

Animateurs de programme :

Christophe HOUEIX
Bruno PELERIN
Nadège LARDIER
Antoine MERLET
Thierry VERGNAULT
Cyril ROCH
Sylvain DOURNEAU
Pascal RANCHOUX

DESCRIPTIF

Sa bonne connaissance du territoire, des différents acteurs, sa capacité à fédérer, à favoriser les relations, confèrent à la CCI une posture de facilitateur et d'assembleur. Ceci lui permet de mettre au service des entreprises, l'intelligence collective d'acteurs économiques complémentaires.

Par ailleurs, la CCI développe une dynamique de mise en réseau dont le concept se base sur des rencontres thématiques de l'incubation et l'animation de communautés.

Les conseils territoriaux sont les instances de la CCI qui ont pour objectif l'animation des réseaux et font le lien avec les décideurs publics et privés (collectivités, associations, clubs...).

Cette offre de service permet à l'entreprise de sortir de son isolement, de partager des préoccupations communes et progresser ensemble, acquérir de nouvelles compétences.

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2023

Conseils Territoriaux

L'animation des Conseils Territoriaux se poursuivra en 2023 sur l'ensemble des EPCI. Les thématiques seront co-définies par les élus CCI en lien avec les acteurs de chacun des territoires. 5 Conseils territoriaux sont mis en place au début de la Mandature de Matthieu Billiard, la coordination est assurée par Philippe VIOUX : Loire Layon Aubance, Choletais-Mauges, Saumur Val de Loire, Pays de l'Anjou Bleu, Baugeois Vallée – Anjou Loire et Sarthe.

Tourisme :

- **Campus de la Gastronomie** : Le Campus de la Gastronomie répond aux besoins en compétences de l'ensemble de la chaîne de valeur, de la parcelle à la papille. Il propose, grâce à l'alliance des trois structures de formation partenaires (CCI, ESA et Université d'Angers), une offre de service en formation initiale (du CAP au Master) et formation continue, en conseil et accompagnement, innovation et en recherche scientifique. Cette initiative permet de contribuer au rayonnement de notre territoire à travers ce nouveau pôle de la connaissance.



% Besoin TCCI		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2022	Primitif 2023	Rectificatif 2022	Primitif 2023
14%	16%	69%	70%

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Un programme d'actions est développé visant le développement de nouvelles offres comme les « Rendez-vous du Goût » (webinaires mensuels sur le thème de la gastronomie), des événements comme « la Rentrée gourmande » en octobre 2023, ou le restaurant éphémère lors du prochain salon des vins de Loire en février 2023. Troisième édition du concours photos organisé par le Campus à destination des apprentis et des étudiants sur le thème de la Gastronomie Ligérienne autour du végétal. Le 9 février 2023, les « Rencontres de la Gastronomie » fêteront le 150^{ème} anniversaire de la naissance à Angers de Curnonsky, grand critique gastronomique du 20^e siècle.

- **Destination Anjou** : Nouveau guide 2023 à partir de janvier présentant l'offre de 75 professionnels et organisation d'actions de promotion visant à communiquer sur l'offre des entreprises adhérentes comme la création d'un passeport Privilèges pour promouvoir l'offre touristique en Anjou.

Alizé FRT Saumurois/Beaufortais

La relance du dispositif ALIZE reste à l'étude sur la base d'un modèle économique plus viable pour la CCI

Filières :

Réseau Du Bellay : Communiquer avec le luxe



Appui dans la vie de l'association et de ses projets, notamment réseaux sociaux, évènement d'invitation d'acheteurs.

Silver Eco 44 : Poursuite de l'action régionale avec la CCI44 auprès du Club Business Silver Eco.

**Club Business
Silver Eco**

animé par



Silver Eco 72 : Convention pluriannuelle reconduite jusqu'en aout 2023 avec le Conseil Départemental de la Sarthe pour la mise en place d'une veille technique de solutions innovantes pour les seniors.

Végépolys Valley : Mise en place de la prospective 360° sur l'ensemble des filières du Pôle. Développement de prestations individuelles pour les adhérents du Pôle.

Menuiserie Avenir : Réalisation de la Prospective Menuiserie avenir.

Proximité territoire :

Le club Immobilier Anjou

- Poursuite de la dynamique engagée sur le club avec un travail des commissions et une réflexion des acteurs autour de sujets structurants pour l'activité économique
- Développement du nombre d'adhérents en favorisant la diversité et la représentation des métiers en lien avec l'immobilier
- Proposition de 5 temps forts en 2023



LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE POLE
A06	ASDEPIC	Bruno PELERIN
	VITRINES D'ANJOU	
	VITRINES D'ANGERS	
	ALIZE FRT SAUMUR	Nadège LARDIER
	CLUB HOTELIER SAUMUROIS	
	VITRINES DE SAUMUR	
	VITRINES DE CHOLET	Antoine MERLET
	UDCM 49	
	CONSEILS TERRITORIAUX	Nadège LARDIER Bruno PELERIN Antoine MERLET
	ALIZE - SEGRE	Christophe HOUËX
	CLUB ENTREPRENEURS DE L'ANJOU	
	ANGERS TECHNOPOLE	
	CLUB IMMOBILIER ANJOU	Pascal RANCHOUX
	RESEAU DU BELLAY	Cyril ROCH
	SILVER ECO 44	
	SILVER ECO 72	
	VEGEPOLYS	
	AUTRES CLUBS TOURISME	Sylvain DOURNEAU
	DESTINATION ANJOU	
REPRESENTATION / REUNION TOURISME		

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A06	20	4,4	186	542	-356
Rappel Rectificatif 2022	20	4,0	188	530	-342

Appui aux entreprises

A07 – Développement commercial, financement

Elus référents :

Dominique GAZEAU - Commerce
Philippe BESNIER - Financement

Animateurs de programme :

Bruno PELERIN
Christophe HOUEIX
Cyril ROCH

DESCRIPTIF

L'objectif de ce programme est d'apporter un appui opérationnel aux entreprises sur les thématiques du développement commercial, du financement et sur les thématiques non listées dans les autres programmes.

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2023

Financement :

- Pitch for Money 2 éditions seront organisées dont l'une lors des 10 ans de la GAE avec un objectif de 40 projets de développement.
- **Abab** : Une quinzaine de projets pour 2023 dont une dizaine à présenter probablement en comité de sélection et un objectif de recrutements de nouveaux business angels
- **Sensibilisation à la culture financements** : à partir du kit de communication réalisé par les membres CCI de la Commission Financements, l'objectif est d'intervenir au sein des clubs d'entreprises partenaires de la CCI et de nos Conseils Territoriaux.
- **Pays de la Loire Relance (PLR)** : Actionnaire de cette SAS via la CCIR Pays de la Loire, la CCI49 devrait accompagner 4 à 8 projets à raison d'1,5 jours de suivi par an et par entreprise, tel que défini dans la convention de partenariat avec la Région.

Développement commercial :

Réflexion sur la mise en place d'un nouveau programme d'accompagnement au développement commercial grâce à l'arrivée de nouvelles compétences au sein de la CCI.

Animations « marchés » :

4 ateliers à orientation forte « marchés spécifiques ».

Pépites Infos by L'Institut de la Bijouterie de Saumur

Cette lettre de veille trimestrielle décode tout l'univers du raffinement, de la bijouterie, des accessoires et parcourt toutes les nouveautés et tendances, sans oublier l'actualité de l'Institut et des interviews d'experts. Elle compte près de 1 000 abonnés.



% Besoin TCCI		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2022	Primitif 2023	Rectificatif 2022	Primitif 2023
8%	8%	79%	71%

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE POLE
A07	PLCA	Nadège LARDIER Bruno PELERIN Antoine MERLET
	A TELIERS PRESTATIONS VEILLE APPROCHE MARCHÉ	Cyril ROCH
	ABAB	Christophe HOUËX
	ANIMATION GESTION FINANCES	
	PAYS DE LA LOIRE RELANCE	
	CONSEIL FINANCEMENT	
	PITCH FOR MONEY	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A07	7	3,3	91	247	-156
Rappel Rectificatif 2022	7	3,3	67	247	-180



Appui aux entreprises

A08 – Information économique

Elu référent :
Philippe VIOUX

Animateurs du programme :
Pascal RANCHOUX
Florence HERAUD
Cyril ROCH
Thierry VERGNAULT
Nadège LARDIER
Sylvain DOURNEAU

DESRIPTIF

Renforcer la connaissance des entreprises et de leurs enjeux pour toujours mieux les représenter et les accompagner : c'est l'objectif que se donne la CCI de Maine-et-Loire sur ce programme d'actions. La CCI souhaite se positionner comme le leader de l'information économique dans le Maine-et-Loire.

Ainsi, pour une réponse adaptée aux besoins des entreprises et des communautés économiques, la CCI :

- Organise la collecte et la gestion des informations sur les entreprises et les territoires
- Exploite ces informations pour connaître les entreprises et leurs territoires
- Restitue l'analyse de ces informations pour anticiper
- Réalise des revues de presse thématiques

% Besoin TCCI		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2022	Primitif 2023	Rectificatif 2022	Primitif 2023
16%	16%	72%	72%

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2023

Anjou Eco

Publié à 24 500 exemplaires, c'est le magazine de référence de l'économie du Maine-et-Loire. Sa ligne rédactionnelle est claire : les entreprises du département, leur actualité, des portraits de dirigeants, des articles sur l'évolution des secteurs d'activité et de l'environnement des entreprises. Il est adressé aux entreprises ressortissantes de la Chambre, aux élus (maires, conseillers généraux, députés...), aux directeurs des administrations, à l'Université et aux grandes écoles. Parution de 4 numéros en 2023.



EssenCClel

Cette lettre mensuelle numérique est consacrée à l'actualité de la CCI de Maine-et-Loire. Elle est axée sur le marketing des produits de la CCI : études pour les collectivités locales, stages de formation continue, actualité de l'apprentissage, services aux entreprises, agenda des réunions et manifestations. La lettre est envoyée à tous les destinataires d'Anjou Eco dont l'adresse électronique est connue. Mais toute personne ou structure peut demander à la recevoir. 10 numéros prévus en 2023.

Enquêtes, études et observatoires

Le baromètre de conjoncture EXPRECCION auprès des entreprises du Maine-et-Loire. 1 restitution avec la Banque de France et les syndicats professionnels.



Observatoire de l'Immobilier d'Entreprise

La CCI publie l'édition 2023 de l'Observatoire de l'Immobilier d'entreprise. Confirmation de la tendance résiliente et dynamique du marché immobilier en Maine-et-Loire. Forte progression du marché de bureau et stabilité des marchés locaux d'activité et entrepôts.

Observatoire de l'Entrepreneuriat

Depuis 2008, la CCI publie un Observatoire de l'Entrepreneuriat avec les objectifs de quantifier le phénomène de la création, reprise d'entreprise en Maine-et-Loire, de réaliser un diagnostic territorial de l'entreprise et de procéder à une analyse sectorielle. Création d'un comité éditorial de l'Observatoire avec l'URSAFF, la maison des professions libérales et la Chambre des métiers, organisation d'une Conférence de presse sur le sujet.

Observatoire de l'Hôtellerie en Maine-et-Loire (Angers, Cholet & Saumur)

Plus de 60 entreprises sont interrogées mensuellement afin d'apprécier la conjoncture économique de ce secteur d'activité. En mars, le Rendez-vous des Tendances de l'hôtellerie en Anjou sera reconduit pour la 6^{ème} fois, événement attendu par les hôteliers.

Observatoire du commerce

Mise à jour de l'Observatoire du Commerce qui nous permet de réaliser des études auprès des collectivités territoriales sur la situation des appareils commerciaux et leur devenir. En 2023, deux prestations sont relayées pour le territoire du Choletais et du Segréen.



Observatoire économique Foncier

Poursuite de la prestation pour l'agglomération du choletais signée en 2022 sur un contrat de 3 ans.

Revue de Veille projets-infrastructures-activités nouvelles

Poursuite de la veille réalisée qui aura toujours pour vocation d'alimenter la réflexion de la direction et des élus sur les projets d'infrastructures, d'aménagement et d'urbanisme.

Presse économique quotidienne du Maine-et-Loire et de la Mayenne

Tous les midis, l'actualité économique du Maine-et-Loire (2 100 destinataires) et de la Mayenne sont envoyées par mail, c'est simple et efficace !

Commerce Infos

Cette lettre d'infos bimensuelle s'adresse à tous les commerçants, distributeurs, responsables d'un point de vente. Elle livre des informations précieuses sur les nouveaux concepts de vente, les stratégies commerciales et les initiatives récentes. Elle est envoyée à plus de 1 600 destinataires abonnés ainsi qu'aux entreprises ayant un code NAF correspondant aux métiers du commerce (5 200). Lettre transmise à nos collègues de la CCIT44 et CCIT85 et sur la Mayenne.



Management Infos

Nouveau format pour cette lettre d'infos réalisée depuis 2022 avec la formation (continue et initiale) adressée 3 fois par an à tous les dirigeants, managers, responsables, DRH. Elle permet de réfléchir à sa stratégie de développement de l'entreprise, management et conduite du changement, emploi et compétence. Elle est envoyée à plus de 1 100 destinataires.

Tourisme Infos

Cette lettre d'infos bimensuelle s'adresse à tous les acteurs du tourisme. Elle offre une mine d'informations sur le secteur, les nouveautés, les concepts, les tendances, les initiatives en région et les évolutions marquantes du marché. Elle est envoyée à plus de 900 destinataires abonnés ainsi qu'aux 1 200 entreprises ayant un code NAF lié à la thématique. Lettre transmise à nos collègues des CCIT 44 et CCIT 85 pour diffusion à leurs ressortissants.



GED

L'équipe du Pôle Marchés & International a développé un portail dans lequel il est possible d'accéder aux revues de presse et à d'autres informations économiques capitalisées par la CCI de Maine-et-Loire.



LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE POLE
A08	ANJOU ECONOMIQUE	Florence HERAUD
	ETUDES CCI FORMATION	Pascal RANCHOUX
	ETUDES DIVERSES	
	OBSERVATOIRE HOTELLERIE 49	
	OBSERVATOIRE IMMOBILIER	
	OBSERVATOIRE DU COMMERCE	
	VEILLE PROJETS INFRASTRUCTURES	
	FICHER CONSULAIRE	Thierry VERGNAULT
	SIRE	Nadège LARDIER
	OBSERVATOIRE/ETUDE/SUIVI EQUIPEMENT	Sylvain DOURNEAU
	REVUE PRESSE QUOTIDIENNE / GED / ABONNEMENTS	Cyril ROCH
	REVUES PRESSE SPECIALISEES	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A08	12	4,9	177	519	-342
Rappel Rectificatif 2022	12	5,4	185	538	-353



Appui aux entreprises

AE0 – Pilotage et support opérationnel de la mission

Animateur du programme : Christophe HOUEIX

DESCRIPTIF

Mettre le client « entreprise » au cœur de ses missions est un leitmotiv qui guide la CCI de Maine-et-Loire dans chacun des projets labellisés dans son programme d'appui aux entreprises.

La CCI de Maine-et-Loire travaille au quotidien avec les différents partenaires des entreprises (institutions, syndicats professionnels, etc.). Dans ce cadre, elle s'investit dans la mutualisation d'actions envers les commerçants, industriels et prestataires de services à travers des conférences et ateliers thématiques.

Ce programme comprend également les projets transversaux et actions d'appui aux entreprises.

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2023

La poursuite de la crise COVID19 a impacté les projets et actions d'appui aux entreprises. Les Elus et collaborateurs CCI49 se sont fortement mobilisés, tant au niveau local qu'au niveau régional :

- **Gestion de la Relation Clients** : En 2023, intégration de la formation continue pour disposer d'une base unique de gestion de la relation clients. Déploiement d'outils de reporting avec PowerBI.
- **Management visuel de la performance** : Poursuite du déploiement d'outils de Lean permettant d'aller encore plus loin dans la maîtrise des charges – chantier partagé avec la CCI53
- **Socle commun régional** produits CCI : Pilotage du suivi des indicateurs. Intégration de l'offre de service aux territoires et surtout animation régionale du groupe GRC EDEAL depuis 2018.
- Production des **indicateurs d'activité** notamment dans le cadre de la **norme 4.9**



LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE POLE
A0E	DONNEES D'ACTIVITE	Thierry VERGNAULT
	GRC SMART DATA	
	SUIVI BUDGETAIRE	
	SUIVI DES CONVENTIONS	
	FRANCE RELANCE INDUSTRIE	Christophe HOUeix
	ENTREPRISES EN DIFFICULTE / ALLO PME	

BUDGET ASSOCIE – FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A0E	6	3,2		367	-367
Rappel Rectificatif 2022	6	2,6		298	-298

Mission B

L'enjeu majeur de 2023 restera la poursuite de la mise en place de la réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage, avec notamment les questionnements autour du financement de l'apprentissage avec la révision annoncée des NPEC (Niveau de Prise en Charge), le renforcement du contrôle Qualité des Organismes de Formation (versus libération du marché) et, d'une manière plus globale, la pérennité du modèle économique.

La loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » de 2018 a profondément modifié le mode de gouvernance de la formation professionnelle mais aussi interrogé le modèle pédagogique et de financement des Organismes de formation.

La libéralisation du marché de la formation a permis de développer fortement l'offre et les dispositifs au service des jeunes, des individus et des entreprises.

- L'apprentissage connaît un niveau historique avec un effectif national de près de 900 000 apprentis, au 31 décembre 2021, développement porté à tous les niveaux mais particulièrement sur l'enseignement supérieur.
- 3.90M de dossiers ont été déposés en 2021 sur la plateforme MonCompteFormation représentant plus de 5.11 MDS € pour le CPF.

Après 4 ans de mise en œuvre, la transformation toujours en cours du système de formation professionnelle s'articule autour de 7 enjeux :

- Encourager durablement le recours à l'alternance,
- Professionnaliser l'utilisation du CPF et valoriser les nouvelles modalités de parcours,
- Faire du développement des compétences des salariés un enjeu stratégique des entreprises,
- Simplifier le système de certification au bénéfice des utilisateurs,
- Créer les conditions d'un pilotage éclairé de la formation professionnelle,
- Financer le système,
- Poursuivre le chantier des transitions professionnelles (notamment intersectorielles).

► Au niveau du réseau national des CCI, le plan stratégique 2022-2027 repositionne l'orientation et la formation dans ses axes stratégiques.



Ce que nous disent nos clients, partenaires, élus et collaborateurs

À l'issue d'un dispositif client particulièrement ambitieux ayant conjugué consultation innovante (près de 23000 participants), mobilisation générale du réseau (plus de 150 élus et collaborateurs des CCI) et dialogue approfondi avec nos parties prenantes (plus de 50 entretiens), **10 messages clefs émergent** :

- 1 Continuer d'être en **hyper proximité des entreprises et entrepreneurs** pour leur développement et leurs sujets du quotidien
- 2 **Mieux accompagner les porteurs de projets, TPE et PME - cœurs de cibles prioritaires du réseau** - avec encore plus de contacts, d'écoute et de présence terrain et **travailler à leur valorisation** dans l'économie française
- 3 **Mieux adapter les offres CCI** aux besoins d'aujourd'hui (transitions écologique, numérique et RH, obtention de subventions, montage de dossiers) et de demain (innovation, IA etc.)
- 4 Engager davantage les CCI sur des travaux de **prospective économique**
- 5 Faire de l'**orientation** et de la **montée en compétences des jeunes en formation, jeunes entrepreneurs et dirigeants** un pilier de l'action des CCI
- 6 Faire vivre le **caractère et les missions de service public** des CCI
- 7 Renforcer la **communication, la visibilité** et la **valorisation** des offres et projets des CCI
- 8 Amplifier la montée en compétences des équipes CCI au bénéfice direct des entreprises
- 9 **Faire réseau** entre les 122 CCI pour une **création de valeur augmentée sur les territoires**
- 10 Accélérer les **dynamiques partenariales** des CCI

Dans ce contexte, la Direction Formation de la CCI du Maine-et-Loire continue sa transformation, pour adapter son offre aux besoins des entreprises du territoire et fait évoluer son organisation avec plusieurs chantiers majeurs :

- **Sécurisation de la certification QUALIOPI**, dans le cadre de l'animation d'une dynamique d'amélioration continue et de performance sur l'ensemble du périmètre formation : préparation de l'Audit de surveillance sur le 2ème semestre 2022 intégrant l'ensemble des 32 indicateurs du référentiel.
- **Poursuite de structuration du modèle économique du CFA**, dans un questionnement national autour de la pérennité du modèle financier global, et avec la recherche de financements complémentaires : Région, OPCOs, FSE, ... Dans ce cadre, poursuite du travail de proximité avec les Branches et les OPCOs
- Remontée des comptes 2021 du CFA auprès de France Compétences
- **Elargissement de l'offre de formation** intégrant de nouveaux titres et certifications répondant à tous les dispositifs : apprentissage, formation professionnelle, CPF, ...
- **Renforcement de l'adaptation et de l'agilité du modèle pédagogique** intégrant désormais la multimodalité (individualisation des parcours et des apprentissages - entrées et sorties permanentes – modularisation – certifications - FOAD, AFEST), avec l'appui du Pôle Ingénierie Pédagogique Innovation et Numérique départemental ; dans ce cadre, accélération de la digitalisation de l'offre de formation dans le cadre du projet national 1 001 Parcours.
- **Poursuite de l'évolution de l'organisation administrative** afin d'intégrer les nouvelles modalités de gestion des contrats d'apprentissage (mise en place de la dématérialisation avec liens SI CFA et OPCOs), et la possibilité de gérer (pour le CFA et par délégation de l'entreprise) le dépôt de contrat auprès de l'OPCO, afin de sécuriser la transmission des informations et le délai de retour d'accords de financement.

- Enfin, **renforcement des démarches de commercialisation** des formations afin d'asseoir le positionnement de CCI Formation dans un environnement désormais fortement concurrentiel.

La Direction formation engagera sur 2023, un travail de réflexion collectif pour **réécrire son projet global** au regard de ces enjeux et projets engagés.

La mission B améliore le Fonds de Roulement de la CCI 49 pour un montant de 192 K€.

Les programmes d'actions associés :

B01 - Apprentissage

B02 - Formation initiale hors apprentissage

B03 - Formation continue

B05 – Découverte - Orientation professionnelle

% Besoin TCCI		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2022	Primitif 2023	Rectificatif 2022	Primitif 2023
0%	1%	0%	0%

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Fonctionnement - Investissement :

PROGRAMMES	Effectif en ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€	INVESTISSEMENTS en k€
B01	212,0	29 110	20 833	8 277	4 981
B02	2,9	344	351	-7	
B03	31,9	3 879	3 372	506	
B05		40	61	-21	
Sous-total Mission B	247	33 372	24 617	8 756	4 981
Rappel Rectificatif 2022	227	31 995	22 831	9 163	4 640

Formation / Recrutement

B01 - Apprentissage

Elue référente : Catherine DAGORN

Animateurs du programme : Sandrine CAPELE – Valérie GIRAUD - Jean-Baptiste GREMY – Jean-François LAPLANCHE

DESRIPTIF

Le CFA de la CCI de Maine-et-Loire accueille, à la rentrée de septembre 2022, plus de **3 900 apprenants dont près de 3 600 apprentis** sur des parcours du CAP (niveau 3) au Master (niveau 7), dans ses 3 établissements de formation et dans le cadre de partenariats avec des Ecoles et Universités locales

L'offre du CFA est riche de 90 diplômes et titres, préparés sans sélection à l'entrée, dans 17 filières professionnelles : Tourisme - café - hôtellerie - restauration, coiffure, optique, pharmacie, métiers de l'énergie, industrie, logistique, maintenance des véhicules automobiles, maçonnerie, menuiserie bois / alu / PVC, peinture, vente - commerce, administration - gestion - RH, banque - assurance, bijouterie, services à la personne, et informatique-numérique, en partenariat avec l'IIA (Institut d'Informatique Appliquée) de la CCI de Mayenne

Des moyens pour réussir

- **Une offre adaptée aux besoins des entreprises** : La diversité des domaines proposés répond aux besoins d'évolution exprimés par les entreprises et les territoires.
- **3 établissements de formation** : Centre Pierre Cointreau (Angers), Eurespace-Formation (Cholet), Espace Formation du Saumurois (Saumur) regroupant près de 36 000 m² de locaux, de salles spécialisées et d'ateliers professionnels.
- **370 formateurs, près de 100 000 heures enseignées (Formation Initiale/FC)**



Evolution de l'offre de formation

En accord avec les Fédérations professionnelles, et à la demande des entreprises, le CFA de la CCI poursuit l'évolution et l'adaptation de son offre avec l'ouverture de nouvelles formations, en complément de son offre actuelle, à la rentrée de septembre 2022 :

- Le **DEUST Pharmacie**, en partenariat avec l'Université d'Angers sur le Centre Pierre Cointreau
- Le **Titre Mécanicien Auto** (en lieu et place de la Mention Complémentaire) sur Eurespace-Formation.

5 diplômes font l'objet d'un redéploiement départemental (déjà dans l'offre existante) pour mieux répondre aux besoins des territoires : **Titre Négoventis Vendeur Conseiller Omnicanal- VCO à Angers, BTS Management Commercial Opérationnel- MCO à Saumur, BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Clients- NDRC sur Cholet, BAC Pro Logistique à Cholet et CAP Maçon à Saumur**

Une réflexion est en cours pour proposer l'ajustement des formations pour la rentrée de septembre 2023.

De véritables parcours d'excellence et de réussite !

Avec un **taux de réussite aux examens de 86 %** (session 2022) et une **insertion professionnelle et de poursuite de formation de 87 %**, le CFA inscrit l'apprentissage **comme une réelle voie de réussite et d'excellence**.

91% des entreprises partenaires sont satisfaites

95 % des entreprises recommanderaient CCI Formation à leur entourage

86 % des Apprenants sont satisfaits et 83% d'entre eux recommandent CCI Formation

Des baromètres apprenants et entreprises partenaires, seront adressés à nos parties prenantes fin du 1^{er} semestre 2023 afin de mesurer ces évolutions.

Dans le cadre de la formation, les participations remarquées aux **concours professionnels régionaux et nationaux**, illustrent de **véritables parcours d'excellence**.



Le CFA s'engage chaque année dans plusieurs concours. La participation des apprenti.es à ces différentes épreuves valorise les métiers. Leur classement démontre la qualité des prestations assurées tant par le CFA que par les maîtres d'apprentissage (Sélections « Meilleur Ouvrier de France », « Meilleur Apprenti de France », Olympiades des Métiers, ...).

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2023

% Besoin TCCI		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2022	Primitif 2023	Rectificatif 2022	Primitif 2023
0%	0%	0%	0%

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Comme en 2022, le CFA poursuit son adaptation à un contexte très singulier et en mouvement : Réforme de la Formation Professionnelle, contexte sanitaire encore fragile ce début d'année ; le tout nécessitant la formation et l'accompagnement des équipes et des apprenants aux outils numériques afin de pouvoir les déployer dès que c'est possible, la **multimodalité** devenant un principe d'évolution plus pérenne de notre **modèle pédagogique**.



Dans le cadre de la nouvelle mandature des Elus de la CCI de Maine et Loire, faire évoluer et adapter les orientations aux nouveaux enjeux, en élaborant **le projet 2023-2027 pour la Direction Formation**, en lien avec l'ambition :

“ Anticiper et répondre aux besoins de compétences de l'entreprise pour contribuer au développement des territoires et faire face aux mutations sociétales et économiques. ”



- Structurer une politique autour de l'**Enseignement Supérieur, par apprentissage, en partenariat** avec les Ecoles ESSCA, ESEO, ESTHUA, UCO et CNAM et les autres acteurs.
- Poursuivre le déploiement d'une **offre de formation qualifiante** (à destination des Demandeurs Emplois) et en partenariat avec le Conseil Régional, Pôle Emploi et les OPCO, sous la forme d'actions collectives et individuelles pour accompagner, sur chaque bassin, leur intégration et la préparation à l'emploi.



Renforcer les actions de découverte des métiers pour les publics les plus fragiles en partenariat avec le Conseil Départemental.

Dans le cadre du Programme d'Investissement dans les Compétences (PIC), repositionner l'offre régionale Prépa-Apprentissage avec la Caisse des Dépôts et Consignations.

- Développer le mixage des publics, avec l'intégration de parcours en réorientation et poursuite de formation au sein de nos groupes.
- Décliner, avec l'appui du Pôle départemental Ingénierie Pédagogique Innovation et Numérique et, à partir de la stratégie définie par les secteurs, **offre intégrant plus fortement la multimodalité et le format blended** tout en continuant à accompagner **l'évolution/l'adaptation** des diplômés, la **professionnalisation** des acteurs et la **transformation digitale** des actions de formation.
- Renforcer les partenariats sur la **promotion de l'apprentissage** avec les Missions Locales et Pôle Emploi, notamment.

Mobilité internationale pour les apprentis :



Structuration de la politique stratégique plus globale de développement à l'international/mobilité des apprenants en s'appuyant sur notre engagement MONA.

Projets d'immersion - entre 5 et 7 jours

- Espagne : BP Coiffure
- Espagne : BAC Pro Vente-Commerce
- Espagne : Logistique TSMEL
- Suisse : BP Gemmologue
- Italie : BP Arts du Service

Stages professionnels - 14 jours

- Irlande : Bac Pro Vente-Commerce

Visites préparatoires - 5 jours

- Irlande : Bac Pro Vente-Commerce
- Irlande : Bac Pro Hôtellerie-Restaurant



Accompagnement de l'ECO-Ecole d'Optique au Congo – Brazaville

La filière Optique de la CCI de Maine et Loire a été sollicitée par le groupe VYV3 et MUT Sans frontière pour apporter son expertise pédagogique dans le cadre de la création d'une école d'Optique. Ce projet co-porté par le ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel de la République du Congo a permis de mettre en place un BTS Opticien Lunetier et ainsi construire une organisation pédagogique (sur le référentiel, les progressions, les emplois du temps, les examens intermédiaires et finaux), pour assurer les enseignements, dans un 1^{er} temps, afin d'être le garant de la validation du diplôme par le gouvernement.



Après avoir inauguré l'ECO (Ecole du Congo d'Optique - la seule école d'optique en Afrique Sub-Saharienne) en 2022, l'objectif est de **diplômer 30 stagiaires chaque année** et de **former les enseignants** sur place afin que l'école devienne autonome au bout de 3 ans.

Engagement du CFA dans le projet national « Mona » - Mon Apprentissage en Europe

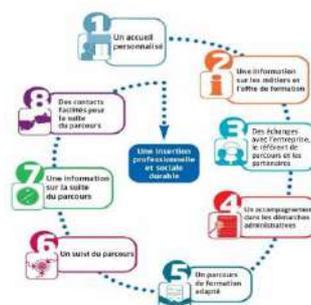
Mona prévoit de lever les freins de tous ordres à la mobilité européenne par des solutions concrètes, notamment par le financement d'un poste de « référent mobilité » à temps plein dans chaque CFA partenaire du projet. Le consortium, piloté par l'association Euro App Mobility réunit 31 organismes gestionnaires représentant 43 CFA volontaires avec un budget global de 25 M€ programmé sur 4 ans, dont 17 millions de financement public de l'Etat dans le cadre de France 2030. L'objectif est de permettre à 15 000 jeunes supplémentaires de partir dans un des pays européens. La finalité du projet mènera à la construction d'un nouveau parcours de formation en alternance.

La CCI de Maine et Loire a créé un poste dédié de référent mobilité longue et participe dans le cadre de MONA à un Comité de Pilotage régional et national.

L'année 2022-2023 est consacrée à la préparation du cadre de déploiement de la mobilité longue afin de permettre à la rentrée de septembre 2023 à une dizaine d'apprentis de pouvoir réaliser entre 3 et 6 mois de leur formation en alternance, dans un pays européen.

Actions éducatives financées par le Conseil Régional

Le CFA s'appuie chaque année sur le **Pacte Educatif Régional** et le **programme d'actions Educatives ligériennes du Conseil Régional des Pays de la Loire**, pour valoriser son engagement auprès des jeunes et renforcer l'axe éducatif du projet d'établissement autour de l'engagement citoyen



Le CFA s'est également repositionné comme CFA d'appui à la **démarche régionale d'accueil et d'accompagnement des publics en situation de handicap**, aujourd'hui élargie à la formation professionnelle ; avec la mission de coordination et l'animation de l'ensemble des référents handicap des organismes de formation pour le département de Maine et Loire.

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE SECTEUR
B01	COIFFURE	Emmanuelle BEAUDOUX
	OPTIQUE	
	PHARMACIE	Emmanuel BABONNEAU
	MACONNERIE	
	MENUISERIE	
	PEINTURE	
	LOGISTIQUE	Frédéric PRUNIER DUPARGE
	VENTE	Laurent ROBINEAU
	MECANIQUE	Jean Baptiste GREMY
	ENERGETIQUE INDUSTRIE	Guillaume CHAILLOUX
	HOTELLERIE RESTAURATION	SyMain DOURNEAU
	ASSURANCE BANQUE	Catherine DRIANCOURT
	GESTION DES ORGANISATIONS ET COMPETENCE	Sébastien GREGOIRE
	SERVICE A LA PERSONNE	
	BIJOUTERIE	Valérie GIRAUD
	INFORMATIQUE	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	Effectif en ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€	INVESTISSEMENTS en k€
B01	212,0	29 110	20 833	8 277	4 981
Rappel Rectificatif 2022	193,6	27 931	19 263	8 667	4 641

Formation / Recrutement

B02 - Formation initiale hors apprentissage

Elue référente : Catherine DAGORN

Animateurs du programme : Sandrine CAPELE - Valérie GIRAUD - Jean-Baptiste GREMY - Jean-François LAPLANCHE

DESCRIPTIF

Ce programme intègre les formations :

- NEGOVENTIS
- CAP BIJOUTERIE
- Licence Cuisine et Gastronomie
- Licence Food and Beverage

% Besoin TCCI		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2022	Primitif 2023	Rectificatif 2022	Primitif 2023
0%	0%	0%	0%

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2023

Formations dispensées à la CCI – Réseau NEGOVENTIS

NEGOVENTIS propose huit cycles de formation à travers 90 Chambres de Commerce et d'Industrie du territoire métropolitain et d'Outre-Mer. Spécialisés en métiers du commerce, de la vente et de l'hôtellerie-restauration, ils s'adressent à tout public (adultes et jeunes), quel que soit le niveau de formation initiale.



Objectifs :

- Répondre aux besoins des entreprises en simplifiant l'offre de formation et en proposant des formations adaptées à leurs besoins,
- Favoriser l'insertion professionnelle en proposant des formations qualifiantes accessibles à tous,
- Permettre une meilleure lisibilité des formations offertes par les CCI, en limitant le nombre de sigles.

DIPLOMES	NIVEAUX
Gestionnaire d'Unité Commerciale	5
Vendeur Conseil en Unité Commerciale	4
Attaché Commercial	5
Bachelor Responsable Manager de la Distribution	6
Bachelor Responsable Développement Commercial	6

Les programmes de ces référentiels ont fait l'objet sur 2021 et 2022 d'une rénovation majeure et d'une demande de renouvellement auprès de France Compétences, par le réseau national CCI France, et avec la contribution des équipes de la CCI de Maine et Loire. L'ensemble des titres a été renouvelé !

2023 sera consacré au déploiement de ces nouveaux programmes et leur présentation auprès des entreprises.



Formation initiale diplômante - BIJOUTERIE

- Au sein de l'Institut de bijouterie à Saumur, la CCI propose en formation le : **CAP art et technique de la bijouterie-joaillerie, option bijouterie-joaillerie** - Niveau 3.
- Poursuite de la mise en œuvre du **Diplôme National des Métiers d'Art et du Design (DN MADE)**, de niveau 6, en partenariat avec l'ESTHUA.

Campus de la Gastronomie

Renforcement des partenariats avec les Ecoles partenaires pour enrichir l'offre de services du Campus et le contenu du programme des formations portées par la CCI49 : EDNA (Ecole du Design de Nantes) sur les Nouvelles Pratiques Alimentaires/ Design Culinaire et Design Thinking, ESSCA sur le Management International Gastronomie et Vins.

Déploiement de la Licence Food and Beverage, en partenariat avec l'Université, selon une organisation similaire à la **Licence Cuisine et Gastronomie**- la 1^{ère} année sous statut étudiant et la possibilité d'entrée en apprentissage sur la 2^{ème} et 3^{ème} année.



LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE SECTEUR
B02	CAP BIJOUTERIE TEMPS PLEIN	Valérie GIRAUD
	DMA	
	LICENCES GASTRONOMIE	Sylain DURNEAU

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	Effectif en ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€	INVESTISSEMENTS en k€
B02	2,9	344	351	-7	
Rappel Rectificatif 2022	3,0	288	322	-34	



<https://www.campusdelagastronomie.com>

Formation / Recrutement

B03 – Formation Continue

Elue référente : Catherine DAGORN

Animateurs du programme : Jean-François LAPLANCHE – Emmanuelle TAUNAY
Sandrine CAPELE – Valérie GIRAUD – Jean-Baptiste GREMY

DESCRIPTIF

La CCI propose dans le cadre de la Formation Continue :

- Des stages inter-intra pour les entreprises et leurs salariés.
- Des formations qualifiantes pour les demandeurs d'emplois.
- Des contrats de Professionnalisation pour répondre aux besoins des entreprises, dans le cadre des formations par alternance non prévues en apprentissage.

Une ressource prévisionnelle pour l'activité de 3 879 K€.



% Besoin TCCI		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2022	Primitif 2023	Rectificatif 2022	Primitif 2023
0%	0%	0%	0%

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2023

L'année 2023 verra la poursuite de la mise en œuvre des mesures issues de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, impactant les pratiques des entreprises, des salariés et des acteurs de la formation. La réforme de la formation professionnelle modifie les attentes des entreprises et des différents acteurs (OPCO, branches, fédérations...) envers les organismes de formation.

Aussi, CCI formation poursuit et renforce son **accompagnement de proximité dans le développement des compétences** des entreprises mais se positionne également comme un **véritable apporteur de solutions pour l'ensemble des publics accompagnés dans la construction de parcours et de pratiques pédagogiques innovantes**, adaptées aux différents besoins.

- **Présence de proximité au plus près des entreprises** : 3 campagnes de prospection ciblées dans l'année en complément des visites réalisées par les conseillers auprès de leur portefeuille clients.
- **Partenariat et collaboration renforcés avec Pôle Emploi**, à travers différentes actions (rencontres des agences, mise en œuvre d'AIF téléconseillers, plongeurs, commis de cuisine ..., CQP, formation continue courte ...).
- Déploiement d'une **communication ciblée à destination des entreprises** : nouveau site Internet régional Formation Continue mis en ligne le 26.08.2022, Actu FormaCCion (2 exemplaires par an).
- **Mise en œuvre de parcours certifiants** en complémentarité de l'offre de service proposée par le CFA départemental : exemple du parcours certifiant Maître d'apprentissage et tuteur.
- Déploiement de l'offre CCI Formation certifiante **à destination du grand public**, avec un plan de communication et de commercialisation spécifique, dans le cadre du CPF.



- **Renforcement de l'offre CCE** (Certificats de Compétences en Entreprises), avec la mise en œuvre d'un programme d'accompagnement et de formation permettant la mise en œuvre de l'AFEST en entreprise

Mise en œuvre de l'offre de formation qualifiante, dans le cadre de d'Appels d'Offre de la Région des Pays de la Loire, autour de trois dispositifs : PREPA – VISA et ACCES, de l'appel à projet Prépa Rebond avec le Conseil Départemental et des actions OPCOs.

CCI Formation met en œuvre également, pour la dernière année, le programme Prépa-Apprentissage avec la Caisse des Dépôt et des Consignations.



Chiffre d'Affaires prévisionnel pour la Formation Continue courte de 2 550 K€

DOMAINES	Exécuté 2021 en k€	Rectificatif 2022 en k€	Primitif 2023 en k€
Catalogue LANGUES	460	400	430
Catalogue EFI	162	130	150
Catalogue INTER INTRA	1 688	1 700	1 700
Catalogue BIJOUTERIE	29	50	70
Catalogue THR	234	170	200
TOTAL	2 573	2 450	2 550

Une ressource prévisionnelle pour les contrats de Professionnalisation de 901 K€

Les principales formations en contrat de professionnalisation :

- BP Coiffure
- BTS Coiffure
- CQP Responsable de salon de Coiffure



Une ressource prévisionnelle pour les Formations Conventionnées de 350 K€.

Quelques exemples de formations conventionnées :

- Préparation Apprentissage
- CAP Cuisine
- Repreneur Généraliste
- Créer, Reprendre en Tourisme Café Hôtellerie-Restauration
- Préparation concours
- Création d'entreprise



LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE SECTEUR
B03	STAGES COURTS	Jean-François LAPLANCHE
	STAGES CONVENTIONNES	
	FORMATION PROFESSIONNELLE	
	PARTENARIAT	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	Effectif en ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€	INVESTISSEMENTS en k€
B03	31,9	3 879	3 372	506	
Rappel Rectificatif 2022	30,1	3 708	3 202	506	



Formation / Recrutement

B05 - Orientation professionnelle

Elue référente : Catherine DAGORN

Animateur du programme : Sandrine CAPELE

DESCRIPTIF

Toutes les actions de promotion de l'Apprentissage et de l'Alternance ont pour objectif :

- D'assurer une mission d'information et de conseil en orientation auprès des différents publics : jeunes et leurs parents, adultes, entreprises, prestataires (CIO, ANPE, Missions locales, Centres sociaux...), Etablissements scolaires (Collèges, lycées, universités).
- D'être le partenaire privilégié de l'entreprise, de l'accompagner pour la mettre en relation avec le jeune.
- De faire découvrir les métiers aux jeunes qui souhaitent se tourner vers des qualifications professionnelles.

% Besoin TCCI		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2022	Primitif 2023	Rectificatif 2022	Primitif 2023
0%	1%	0%	34%

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme
% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2023



Un réseau



A travers le réseau des Points O/A Orientation Apprentissage, la CCI de Maine et Loire poursuit et renforce l'organisation de plusieurs actions internes et externes, à savoir :

- **L'ouverture, tout au long de l'année, de nos établissements de formation pour accueillir des groupes de publics intéressés par nos formations diplômantes ou qualifiantes** : Accueil de groupes de jeunes issus de collèges, lycées, universités du département de leurs professeurs ainsi que des jeunes ou adultes venant de différentes structures d'accueil (MISSIONS LOCALES, SEGPA, MGI, ADAPEI, Association Retravailler).
- **Une Journée « Portes Ouvertes des C.F.A. du Maine-et-Loire le dimanche 5 février 2023** (de 10 H à 17 H) avec l'ouverture des établissements de Formation à tous les publics (Jeunes + familles, entreprises, maîtres d'apprentissage, organismes, ...). Ainsi qu'un autre temps fort programmé en décembre 2022.
- **L'organisation d'opérations départementales spécifiques** pour découvrir la voie de l'apprentissage, comme les « **Découvertes des métiers** ». Elles sont organisées pour les trois établissements de formation sur l'ensemble des filières.
- **L'intervention dans les établissements (Collèges, Lycées, Universités) pour l'ensemble du département** en présence des élèves, des parents, des équipes pédagogiques et des conseillers d'orientation (intervention dans les classes, les amphithéâtres, dans les forums...).

- **La participation à de nombreux salons et forums** pour préparer la campagne de recrutements des apprentis pour la rentrée **2022-2023** :

Carrefour de l’Orientation, des Métiers et de L’Entreprise – Cholet
 Maison de l’Emploi du Bocage – Bressuire
 L’Etudiant - Nantes/Rennes
 Studyrama – Formathèque – Nantes /Rennes
 Salon des Métiers d’Arts – Nantes
 COFEM à Bressuire
 Salon présentiel Tech Alternance IRT Jules Verne - Nantes

- **Organisation de la 10^{ème} Edition de la Nuit de l’Orientation le 27 janvier 2023**

Un événement national organisé par CCI France et décliné sur les Chambres de Commerces et d’Industrie territoriales, dédié à l’orientation des jeunes avec la rencontre de professionnels qui aura lieu, au Centre Pierre Cointreau d’Angers.



Cette 10^{ème} Edition verra le renforcement de la présence de professionnels permettant d’avoir plus d’échanges, plus de métiers représentés ainsi qu’un focus réalisé sur les TRANSITIONS sociétales, écologiques, numériques pour faire émerger de nouveaux métiers.

Nos partenaires

LA NUIT DE L'ORIENTATION Un vrai succès partenarial!

Avec le soutien de :

PARTENAIRES NATIONAUX ANAF FONDATION JAE l'Etudiant STUDYAdvisor

AVEC LE SOUTIEN Régions PAYS DE LA LOIRE aldev Coop DESTINATION angers ANAF ANJOU anjou

cpme49 CCCA-BTP FBK9 Mouvement des Entreprises de France Anjou UIMM UFRS d'Angers dalkia froid solutions

ACADÉMIE DE NANTES Direction d'Information et d'Orientation du Maine-et-Loire Mission Locale Angouême Mission Locale Pays de la Loire pôle emploi Angers Colloques Business FACE Maf irigoen

la Giffard Cinéville GIFFARD LSDH GRATIEN & MEYER UFRS d'Angers POMANJOU ANJOU CAMPUS Radio G))

LA MOBILISATION DES OPÉRATEURS DE COMPÉTENCES :

aFDAS AKTO l'opcommerce PCO EP OPCO Mobilités uniformation

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE SECTEUR
B05	NUIT DE L'ORIENTATION	Florence HERAUD

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	Effectif en ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€	INVESTISSEMENTS en k€
B05		40	61	-21	--
Rappel Rectificatif 2022		68	45	24	--



Mission C

Une des missions de la CCI du Maine-et-Loire est de transformer les projets de territoire en richesses économiques et humaines. Aussi, pour renforcer l'attractivité du Maine-et-Loire, la CCI s'attache à appuyer les collectivités locales dans l'élaboration des stratégies territoriales et des projets de grands équipements.

La CCI crée les conditions favorables à l'implantation et à la croissance d'activités et est partenaire des collectivités locales et des services de l'Etat.

L'implication de la CCI dans les politiques locales et nationales s'appuie sur l'ambition suivante : un développement équilibré des espaces en leur attribuant leur meilleure valeur d'usage. Ainsi, la CCI intervient, par exemple, sur différents outils de planification territoriale, comme les Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT) ou les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU). Elle accompagne les collectivités locales dans leurs projets de territoire.

Les programmes d'actions associés :

C01 - Promotion et aménagement du territoire

C02 - Quai sablier

C10 – Autres infrastructures

% Besoin TCCI		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2022	Primitif 2023	Rectificatif 2022	Primitif 2023
7%	7%	21%	18%

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Fonctionnement :

PROGRAMMES	NB D' ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
C01	7	3,9	111	262	-152
C02			44	6	38
C10			372	303	68
Sous-total Mission C	7	3,9	526	572	-46
Rappel Rectificatif 2022	7	4,2	762	606	156

Appui aux territoires / Gestion d'équipement C01 – Promotion et aménagement du territoire

Elu référent : Patrice POLLONO

Animateur du programme : Pascal RANCHOUX

DESCRIPTIF

Par sa proximité des entreprises, des acteurs économiques locaux et ses **trois agences** implantées dans chacun des bassins économiques, la CCI contribue à l'élaboration de projets structurants qui permettent de développer des opportunités d'affaires pour les entreprises tout en favorisant l'attractivité du territoire.

Puisant dans sa connaissance opérationnelle des territoires, la CCI contribue à la stratégie de développement des territoires et crée des synergies entre acteurs locaux.

% Besoin TCCI		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2022	Primitif 2023	Rectificatif 2022	Primitif 2023
7%	7%	70%	63%

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2023

Partenariat Département avec Anjou Ingénierie Territoriale

Poursuite de la stratégie de développement de contractualisation, conventions cadres et opérationnelles entre la CCI et les collectivités territoriales. C'est l'occasion de faire savoir nos champs de compétences et d'expertise afin de devenir « les agences de développement économique » des EPCI.



Collectivités/SVP/accompagnement/Etudes territoires

Une dizaine d'accompagnements et suivis post-études auprès des communes et des intercommunalités sont prévus.

Accompagnement en 2023 de plusieurs communes parmi les 15 communes sélectionnées dans le programme « Petites Villes de Demain ».

Bourse de l'immobilier d'entreprise

- En 2023, la bourse de l'immobilier devra être mieux promue auprès des porteurs de projet et des professionnels potentiels adhérents. Une action de communication et de commercialisation sera à engager.

Aménagement-urbanisme-foncier

- Des travaux régionaux ont été mis en place notamment avec l'association 909 :
 - Création d'un comité inter-consulaire Zéro artificialisation net, avec la sortie d'une publication sur cette thématique
 - Animation CCI 49 pour les CCI Pays de la Loire

Urbanisme commercial

La CCI intervient ponctuellement dans le processus d'autorisation des implantations commerciales en apportant un éclairage économique par sa connaissance fine du tissu des entreprises. Elle participe aux CDAC mais n'intervient pas dans le vote.

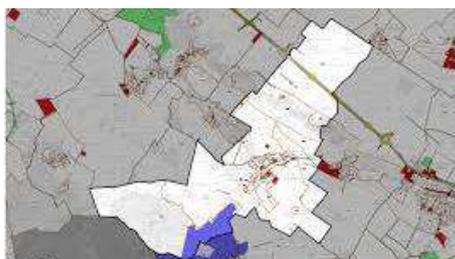
Toutefois, l'action de la CCI en tant qu'éclairage dans la prise de position des élus est souvent déterminante. Les argumentaires développés, la puissance des données issues de notre observatoire du commerce, les relations avec les services de l'Etat, permettent d'avoir un positionnement influent et efficace.

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE POLE
C01	CONVENTIONS COLLECTIVITES	Nadège LARDIER Bruno PELERIN Antoine MERLET
	SVP ACCOMPAGNEMENT COLLECTIVITES	
	FISAC SAUMUR	
	ETUDES TERRITOIRES	Pascal RANCHOUX Nadège LARDIER Bruno PELERIN Antoine MERLET
	BOURSE IMMOBILIER ENTREPRISE	Pascal RANCHOUX
	DONNEES TERRITORIALES & DIAGNOSTICS	
	AMENAGT URBANISME FONCIER	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
C01	7	3,9	111	262	-152
Rappel Rectificatif 2022	7	4,2	94	263	-170



Appui aux territoires / Gestion d'équipement C02 – Quai sablier

Animateur du programme : Pascal RANCHOUX

DESCRIPTIF

Par sa proximité des entreprises, des acteurs économiques locaux et ses quatre agences implantées dans chacun des bassins économiques, la CCI contribue à l'élaboration de projets structurants qui permettent de développer des opportunités d'affaires pour les entreprises tout en favorisant l'attractivité du territoire.

Puisant dans sa connaissance opérationnelle des territoires, la CCI contribue à la stratégie de développement des territoires et crée des synergies entre acteurs locaux.

% Besoin TCCI		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2022	Primitif 2023	Rectificatif 2022	Primitif 2023
0%	0%	0%	0%

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2023

Une convention tripartite d'occupation temporaire du domaine public a été signée entre, la Communauté Urbaine Angers Loire Métropole, la Commune d'Angers et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire. Parallèlement la CCI a contractualisé avec la société **Sabliers Angevins Réunis** une convention d'occupation précaire.

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
C02	1		44	6	38
Rappel Rectificatif 2022	1		44	6	38



Appui aux territoires / Gestion d'équipement C10 – Service locatif

Animateur du programme : Isabelle COUPRIE

DESCRIPTIF

Dans le cadre d'une gestion optimisée de son patrimoine immobilier voire de rationalisation de son fonctionnement, la CCI a programmé des réflexions sur l'élargissement de son offre locative (notamment dans le cadre d'accueil de partenaires sur ses différents campus) mais également la possibilité de vendre une partie de son patrimoine pour lui donner l'opportunité d'investir sur de nouveaux projets.

Les locataires de la CCI se situent à :

Angers :

- Centre Pierre Cointreau : Partenaires MCTE (France Active, ADIE, BGE, CMA, CRA, Association des experts comptables) Campus Academy, Réseau Entreprendre, Mission Locale Angevine
- 10/12 boulevard du Roi René : Rectorat, Centre d'Information et d'Orientation
- La boutique des Services : les Vitrites d'Angers.

Cholet :

- Nova Child,
- Réactive 49
- GEIQ PRO
- GEIQ PROPLETE
- Eurespace : Partenaires MCTE, UIMM (centre de formation de la Métallurgie) et Institut Régional Sport Santé

% Besoin TCCI		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2022	Primitif 2023	Rectificatif 2022	Primitif 2023
0%	0%	0%	0%

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS ASSOCIEES

VILLE	LOCATAIRES	Nombre de M ²
ANGERS	CAMPUS ACADEMY	1180
	BUSINESS France	11
	MCTE ANGERS	278
	MISSION LOCALE ANGEVINE	1064
	RECTORAT	1070
	VITRINES D'ANGERS	73
CHOLET	CHAMBRE DES METIERS	151
	CPME 49	45
	GEIQ PRO	21
	IRSS	654
	MCTE CHOLET	103
	NOVA CHILD	191
	REACTIVE 49	15
	UIMM	211
TOTAL M²		5067

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

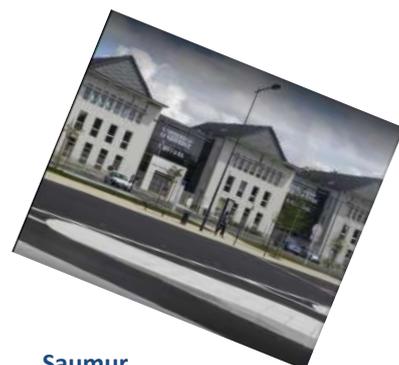
PROGRAMMES	NB DE LOCATAIRES	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
C10	14	372	303	68
Rappel Rectificatif 2022	16	625	337	287



Angers



Cholet



Saumur



Mission D

La CCI partage avec les collectivités, les branches et syndicats professionnels et les autres chambres consulaires, une même finalité de développement économique et territorial. Dans une logique d'efficacité et la volonté de co-construire des offres de produits innovants, ayant une réelle valeur ajoutée pour les entreprises et le territoire, la CCI développe des partenariats durables avec l'ensemble de ces acteurs.

La CCI est au service des commerçants, industriels et prestataires de services pour les représenter et défendre leurs intérêts généraux, vis à vis des pouvoirs publics au niveau local, régional ou national.

La CCI désigne ses représentants dans de nombreuses instances ; elle est aussi obligatoirement consultée pour avis dans un certain nombre de cas ; elle a la possibilité de s'autosaisir et d'exprimer ses vues.

Le programme associé :

D01- Mission consultative territoriale

% Besoin TCCI		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2022	Primitif 2023	Rectificatif 2022	Primitif 2023
2%	2%	100%	100%

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Fonctionnement :

PROGRAMMES	NB D' ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
D01	2	0,6		43	-43
Sous-total Mission D	2	0,6		43	-43
Rappel Rectificatif 2022	2	0,6		43	-43

Représentation des entreprises auprès des pouvoirs publics

D01 – Mission consultative territoriale

DESCRIPTIF

La CCI partage avec les collectivités, les branches et syndicats professionnels et les autres chambres consulaires, une même finalité de développement économique et territorial. Dans une logique d'efficacité et la volonté de co-construire des offres de produits innovants, ayant une réelle valeur ajoutée pour les entreprises et le territoire, la CCI développe des partenariats durables avec l'ensemble de ces acteurs.

La CCI est au service des commerçants, industriels et prestataires de services pour les représenter et défendre leurs intérêts généraux, vis à vis des pouvoirs publics au niveau local, régional ou national.

La CCI désigne ses représentants dans de nombreuses instances ; elle est aussi obligatoirement consultée, pour avis, dans un certain nombre de cas ; elle a la possibilité de s'autosaisir et d'exprimer ses vues.

% Besoin TCCI		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2022	Primitif 2023	Rectificatif 2022	Primitif 2023
2%	2%	100%	100%

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2023

La mission de la CCI en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire permet d'influencer les conditions d'implantation et d'exercice des activités économiques à tous les échelons de la planification.

Cette mission de représentation s'analyse concrètement en une mission de lobbying, sur le foncier pour influencer les décisions des collectivités. La CCI est le seul établissement public représentant les entreprises qui siège dans les instances en charge d'élaborer les documents d'urbanisme. Un triple intérêt à s'y impliquer :

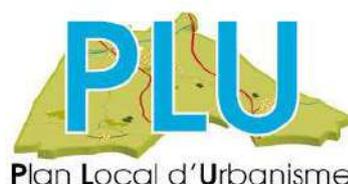
- Défendre la place du développement économique dans les projets de territoire
- Faire valoir l'intérêt des ressortissants individuellement ou par groupement
- Bénéficier d'une clé d'entrée dans les collectivités pour mieux faire connaître l'offre de la CCI

SUIVI SCOT et PLU

La CCI assure le suivi des Schémas de Cohérence Territoriaux. Elle assure la mission de Personne Publique Associée par des apports techniques et politiques auprès des Collectivités en charge et en responsabilité de ces schémas. Ceux-ci sont élaborés après consultation et concertation des conseils territoriaux de la CCI, des différentes commissions et instances qui sont réunies autour de ces projets.

Comme pour les SCOT, la CCI, participe à l'élaboration de ces documents d'urbanisme. Elle sollicite les entreprises concernées par les modifications des PLU ainsi que les instances de concertation comme les conseils territoriaux.

SCOT
Schéma de cohérence territoriale



En 2023, poursuite des actions suivantes initiée par la nouvelle mandature :

- **Structurer et vulgariser des « éléments de langages »** sur les documents d'urbanisme propres à la CCI et en inter-consulaires en renforçant le travail déjà réalisé et en élaborant des principes communs avec les 2 autres chambres économiques en s'accordant sur des points de vigilance.
- **Faire connaître la mission « urbanisme » de la CCI en impliquant les élus** : formation/information des élus et des membres des conseils territoriaux.
- **Réaliser de la veille et intervenir en amont** des projets des collectivités. Produire régulièrement des notes de positionnement sur des sujets d'actualité ou stratégiques.

Création d'une mission transversale Prospective ZAN.

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE POLE
D01	SUIVI PLU	Pascal RANCHOUX
	SUIVI SCOT	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D' ACTIONS	EFFECTIF EN ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
D01	2	0,6		43	-43
Rappel Rectificatif 2022	2	0,6		43	-43

FONCTIONS SUPPORTS ET INSTITUTIONNELLES

Animateur du programme : Cyrille LAHEURTE

Mission E

Cette mission a pour objectif d'aboutir à une organisation optimale qui permet de mener à bien l'ensemble des missions et programmes d'actions. Cette mission comprend les moyens et supports nécessaires à l'exercice de l'ensemble des missions opérationnelles, non rattachables directement à une mission.

La « régionalisation » n'est pas naturellement synonyme de concentration au niveau de la CCIR des activités, des outils et des équipes, mais une vision plus fine du « fait régional » est possible en Pays-de-la-Loire.

Dans le cadre de la rédaction des **SROM (Schémas Régionaux d'Organisation des Missions)**, cinq modalités de gestion opérationnelle ont été identifiées, et pourront être promues et déployées sur le territoire.

- **Autonomie (A)** : Le maintien au niveau local de la gestion de l'activité ou du service
- **Coopération (C)** : Sans déplacement des équipes, l'organisation sur un temps donné d'un travail collectif avec une finalité définie, mobilisant des collaborateurs issus de plusieurs CCI, experts d'un sujet (en mode projet ou en communauté organisée autour de centres d'intérêt partagés)
- **Harmonisation (H)** : Définition d'un cadre commun, d'une doctrine, de règles, de pratiques, de principes d'actions, de processus, de règles de gestion
- **Mutualisation (M)** : La mise en commun de ressources, d'outils, de personnes, d'expertises en un ou plusieurs sites du territoire pour réaliser des opérations au bénéfice d'un ensemble plus large (logique de CSP ou de groupement de moyens)
- **Intégration (I)** : La centralisation selon deux options : au niveau CCIR vs. Une délégation de gestion (soit supra-régionale, soit infra-régionale, vers une CCIT, soit à un tiers opérateur, soit nationale)

Le périmètre du SROM retient **cinq fonctions de soutien aux métiers** : Services financiers et comptables – Ressources humaines – Systèmes d'information – Juridique et vie institutionnelle, marchés publics et achats – Communication / marketing



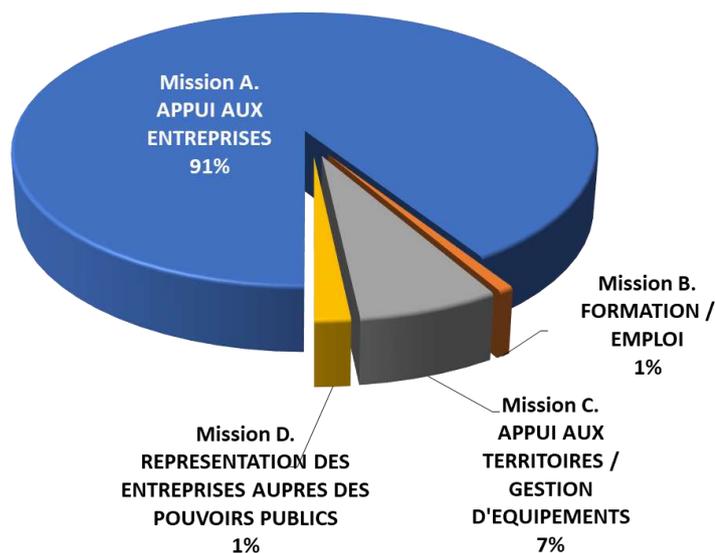
Les missions ressources humaines et systèmes d'information sont centralisées au niveau de la CCIR (I), pour les autres missions on se situe entre la coopération (C), l'harmonisation (H) et la mutualisation (M).

Cette politique qui n'induit pas forcément des économies immédiates, doit néanmoins permettre une optimisation de ces coûts et générer des gains annuels.

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	Effectif en ETP CDD/CDI	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
E01 VIE INSTITUTIONNELLE			148	-148
E02 PILOTAGE GENERAL	3,9	1	593	-592
E04 COMMUNICATION	6,2		492	-492
E05 FINANCE GESTION	9,9		779	-779
E06 ACHATS MARCHES PUBLICS	2,4		201	-201
E07 RESSOURCES HUMAINES	2,9		224	-224
E08 JURIDIQUE			4	-4
E09 SYST D'INFORMATION			243	-243
E10 GESTION IMMOBILIERE	1,0	6	755	-749
E11 MOYENS GENERAUX	7,5		431	-431
Sous-total Mission E	33,8	7	3 870	-3 862
Rappel Rectificatif 2022	31,8	7	3 516	-3 509

Allocation des ressources fiscales en fonction des missions



Répartition de la TCCI 2023

PROGRAMMES		TCCI AFFECTEE en k€	taux Besoin en TCCI *	taux dépendance **
A01	Formalités / CFE	77	3%	17%
A02	Création transmission reprise	565	20%	54%
A03	Développement international	54	2%	35%
A04	Innovation, numérique	556	20%	75%
A05	Développement durable / environnement	214	8%	39%
A06	Développement des réseaux et filières pour les entreprises	442	16%	70%
A07	Développement commercial, financement	218	8%	71%
A08	Information économique	454	16%	72%
B05	Découverte - Orientation professionnelle	21	1%	34%
C01	Développement et aménagement du territoire	192	7%	63%
D01	Mission consultative territoriale	49	2%	100%
Besoin en TCCI		2 840		
TCCI perçue		2 910		

(*) Taux Besoin en TCCI = part de TCCI nécessaire au programme

(**) % Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Evolution de la TCCI affectée en K€

PROGRAMME / LIBELLE	EXECUTE 2021	RECTIFICATIF 2022	PRIMITIF 2023	% P23 / R22	% P23 / E21
A01-Formalités / CFE	108	80	77	↓ -4%	↓ -29%
A02-Création transmission reprise	626	556	565	↑ +2%	↓ -10%
A03-Développement international	91	45	54	↑ +18%	↓ -41%
A04-Innovation, numérique	573	600	556	↓ -7%	↓ -3%
A05-Développement durable / environnement	300	340	214	↓ -37%	↓ -29%
A06-Développement des réseaux et filières pour les entreprises	434	425	442	↑ +4%	↑ +2%
A07-Développement commercial, financement	260	247	218	↓ -12%	↓ -16%
A08-Information économique	645	481	454	↓ -6%	↓ -30%
B05-Découverte - Orientation professionnelle	26		21	--	↓ -20%
C01-Développement et aménagement du territoire	239	223	192	↓ -14%	↓ -20%
D01-Mission consultative territoriale	38	51	49	↓ -4%	↑ +30%
TOTAL	3 339	3 047	2 840	↓ -7%	↓ -15%



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

Direction Administrative et Financière

8 boulevard du Roi René
CS 60626
49006 ANGERS Cedex 01

Tél. : 02 41 20 49 00

Fax : 02 41 20 54 14

info@maineetloire.cci.fr